



« Récitez le chapelet tous les jours. »

TROISIÈME SUPPLIQUE AU PAPE FRANÇOIS

Maison Saint-Joseph, le samedi 4 mars 2017,
premier samedi du mois.

Très Saint Père,

Vous ne me répondez pas. J'en conclus, en vertu de l'adage, "Qui ne dit mot consent", que vous allez faire ce que la Sainte Vierge vous demande. Cependant, je reviens vers vous, tel la veuve importune de la parabole (Lc 18, 1-8) que vous nous avez donnée en exemple : « *Si la veuve est parvenue à faire plier le juge malhonnête avec ses requêtes insistantes, combien plus* », me dis-je, notre Saint Père le pape, « *qui est un Père bon et juste, fera "justice à ses enfants, qui crient vers lui jour et nuit" ; et bien plus, il ne les fera pas "attendre", mais il agira "bien vite".* » (mercredi 25 mai 2016)

Je l'espère, avec la confiance que m'inspirent vos catéchèses sur la vertu d'espérance, vertu théologique dont Notre-Dame de Fatima est la mère, Mère de la Sainte Espérance.

Avant votre avènement, on ne méditait pas assez sur l'espérance, on ne vivait pas assez d'actes d'espérance, comme si on se l'était fait "voler", selon votre expression tellement vraie et parlante !

Il faut dire que notre Péguy en avait fait une "petite" vertu, coincée entre les grandes vertus de foi et de charité. Depuis, elle reste un peu en arrière. Mais maintenant que vous en parlez chaque mercredi, elle retrouve toute sa place en même temps qu'elle ranime notre ardeur à invoquer la Vierge, notre Secours, comme Mère de la Sainte Espérance qui « *ne déçoit pas* », avez-vous affirmé d'emblée (7 décembre 2016).

Marie est la fille d'Abraham, dont vous nous rappeliez qu'il avait espéré contre toute espérance (28 décembre).

Elle-même, pour sa part, fut remplie d'espérance tout au long de sa vie terrestre, *in hac lacrimarum valle, en cette vallée de larmes*. Cette espérance lui était dictée par sa connaissance sans pareille de la Sainte Écriture.

Parce qu'elle était l'Immaculée Conception, elle avait une horreur du péché égale à celle de Dieu lui-même, et tout l'élan de son Cœur Immaculé la portait à espérer la venue du Sauveur promis, vainqueur de Satan. Au point de le

“concevoir” dans son esprit avant de lui ouvrir ses entrailles.

Avec Sara, la femme d’Abraham, elle se réjouit d’avance à la pensée de la naissance à venir de l’enfant de la promesse. En méditant le récit de la rencontre de Rebecca avec Éliézer, Elle se prépare à recevoir la visite de l’ange Gabriel envoyé par notre très chéri Père Céleste, pour donner au Verbe, son Fils, une Mère-Épouse, en laquelle prendre chair et ne faire avec Elle qu’une seule chair. En contemplant Abigaïl se précipiter au-devant de David afin d’intercéder pour toute sa maison, elle dispose son Cœur Immaculé à être le refuge des pécheurs, à qui Dieu voulait confier tout l’ordre de la miséricorde.

Ainsi lit-elle partout dans la création son Nom écrit par un Dieu amoureux, non seulement sur le parchemin des Saintes Écritures, mais sur les arbres, sur les pierres et les rochers, sur tout ce qu’elle rencontre, et jusqu’à sa propre chair en laquelle « *le Verbe s’est fait chair, et il a habité parmi nous* ».

Ah ! Très Saint Père, à la pensée de votre pèlerinage à la Cova da Iria maintenant tout proche, de nos cœurs d’enfants de Marie jaillit la louange de l’Étoile de la mer, de l’Astre du matin, de l’Aurore annonciatrice du salut pour le marin en mer, au « *matin* » des derniers temps, aux « *aurores* » du salut se levant sur « *le peuple qui marchait dans les ténèbres* » (Is 9,11), à savoir nous autres, vos enfants, Très Saint Père ! À Fatima, depuis cent ans, la Vierge Marie précède et annonce l’avènement de son Fils, comme l’aurore précède le lever du soleil.

Or, que nous dit-elle, de la première à la sixième et dernière apparition, du 13 mai au 13 octobre ?

« *Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre.* » (13 mai 1917)

La raison de ce “commandement” nous est donnée par sa confidente : « *Par le moyen des mystères que nous mémorons à chaque dizaine, la récitation du chapelet nourrit et augmente dans les âmes la foi, l’espérance et la charité* », nous dit sœur Lucie.

« *Je veux... que vous récitiez le chapelet tous les jours.* » (13 juin), « *Je veux* » (13 juillet), « *Je veux* » (19 août). « *Je veux* » : Celle qui dit dans le Ciel « *Je veux* », exprime à l’évidence la volonté divine. C’est pourquoi sœur Lucie disait :

« *Cette prière (du chapelet) n’est pas exclusivement mariale ; plus encore, elle est une prière biblique et eucharistique, adressée à la très Sainte Trinité. À chaque dizaine, nous récitons le “Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit”, et le “Notre Père” que le Christ nous a enseigné comme prière afin que nous nous adressions avec confiance au Père. Et nous récitons aussi l’“Ave Maria” qui est aussi une louange et une supplication à Dieu par l’intercession de Marie.* »

Le 13 septembre, Notre-Dame dit : « *Continuez à réciter le chapelet pour obtenir la fin de la guerre.* »

Elle ne dit pas : « *Si vous combattez bien, si vous reprenez courage.* » Elle dit : « *Si vous récitez le chapelet* », condition et cause première de tous les biens

de l’Église : « *Par cette insistance, explique Lucie, Notre-Dame nous indique qu’il nous est grandement nécessaire de prier pour obtenir la grâce de la paix entre les nations, dans les peuples, les familles, les foyers, les consciences et entre Dieu et les âmes.* »

Elle ne dit pas que la paix viendra de la “liberté religieuse” ! au contraire : elle viendra de la récitation inlassable du chapelet et de rien d’autre : « *Il n’y a pas de difficultés dont le chapelet ne puisse nous donner la solution pour arriver à une paix véritable et juste, mais pour l’obtenir, il est nécessaire de prier.* » Et une seule manière de prier : le chapelet.

Il faut vous dire en face, Très Saint Père, que vos prédécesseurs sont restés sourds à cet appel... et le salaire de cette indocilité a été la Deuxième Guerre mondiale et ses séquelles jusqu’aujourd’hui, dont sœur Lucie tenta en vain d’avertir un Pie XI sourd et aveugle.

Tandis que vous avez fait l’expérience de la puissance du chapelet que vous avez fait réciter en 2013, le 7 septembre, puisque la médiation de la Russie a obtenu, le 9, que Bachar el-Assad détruise ses armes chimiques. Depuis, la guerre a repris, meurtrière, mais il ne tient qu’à vous. En 1970, sœur Lucie apprenait qu’« *en Argentine, s’est fondé récemment un institut séculier, l’association Notre-Dame de Fatima, dont le but est cet apostolat (du chapelet). On se rassemble sur les places et on récite le Rosaire avec le peuple ; de grandes foules, dit-on. On va aussi le réciter dans les hôpitaux, dans les prisons. On raconte que tous prient avec une ferveur incroyable. Les évêques en sont si contents, que le Saint-Siège a permis aux fondatrices de venir m’en parler.* »

Aujourd’hui un Argentin fait pape peut répondre pleinement à l’appel de sœur Lucie, écho fidèle de celui du Cœur Immaculé de Marie. Elle conclut en effet cette lettre à son confident dom Umberto Maria Pasquale par ces mots : « *Je vous dis ces choses pour que vous voyiez les fruits que peut produire le Rosaire. Je crois qu’avec les moyens que Dieu vous a mis entre les mains, vous pouvez en faire autant et même plus. Le rosaire est l’arme la plus puissante pour nous défendre sur le champ de bataille.*

« *Je prie pour vous, pour que le Seigneur vous donne encore assez de vie, assez de force et de courage pour mener à terme et avec succès cet apostolat.* »

Telle sera, Très Saint Père, l’intention principale de notre pèlerinage jubilaire à Fatima, en mai prochain, sur vos traces. Obtenir que vous recommandiez cette dévotion réparatrice des premiers samedis du mois qui incitera les fidèles à la pratique des sacrements de Pénitence et d’Eucharistie inséparable de la récitation du chapelet, prière eucharistique et trinitaire, comme le donne à comprendre et méditer le quart d’heure de méditation que Notre-Dame a demandé de leur joindre. N’avez-vous pas dit vous-même qu’Elle était au-dessus du Pape ? C’est ce qui me donne la hardiesse d’oser supplier Votre Sainteté d’obéir à Notre-Dame, notre Mère à tous, à jamais. Il y va du salut des âmes et de la paix du monde !

(père Bruno de Jésus-Marie.

CONTRE-RÉVOLUTION MARIALE (3)

par frère Bruno de Jésus-Marie

★
★ ★

LA PRÉSENCE DE DIEU

« Sainte Trinité, Dieu unique et véritable,
en qui je crois et j'espère,
je Vous adore et je Vous aime ;
acceptez mon amour et mon humble adoration.
Ce que j'ai à Vous donner est si peu
que je Vous demande d'accepter,
en compensation de mon indignité,
les mérites infinis du Cœur de Jésus et
ceux du Cœur Immaculé de Marie,
et en échange je Vous demande
la conversion des pauvres pécheurs. »

Cette prière de sœur Lucie est inspirée de celle que l'Ange lui a apprise au printemps 1916. Elle exclut toute "interreligion".

« Tel est le message de foi : "Mon Dieu, je crois." Je crois que vous êtes le Dieu unique et véritable, le Créateur de tout ce qui existe, l'unique Seigneur du Ciel et de la terre, le seul qui soit digne d'être servi, adoré et aimé. Parce que je crois, je vous adore et j'espère en vous ; comme tous les biens viennent de vous, je m'abandonne entre vos bras de Père et j'ai confiance en votre amour, puisque vous êtes mon Sauveur. Je vous aime parce que vous êtes le seul digne de mon amour ; puissé-je vous payer avec le même amour dont vous m'aimez. »

CONSÉCRATION

Quant à cette action de grâces, elle s'inspire de la communion reçue de la main de l'Ange au Cabeço, à l'automne 1916.

« Hostie Divine, Pain descendu du Ciel
que le Père nous a donné, et qui as allumé en moi
une flamme laborieuse que Ton amour embrase,
présente en moi, Divine Hostie,
sur l'autel du sacrifice, je T'adore et je T'aime,
je veux être avec Toi consacrée, offerte au Père,
flamme ardente, pour me perdre en Toi
dans l'éternité de ton Être immense.
Petite Hostie, je veux être avec Toi,
fais de moi, pour Toi, Ton vivant tabernacle.
Que tu puisses y demeurer, comme cette fournaise ardente
que Ton amour présent ne laisse pas s'éteindre.
Tu resteras là, flamme toute brûlante,
que Ton amour entretient, avec la lumière de Ton regard. »

« "Je t'ai choisie parce que je t'ai aimée d'un amour éternel." Un tel amour exige sacrifice, renoncement, immolation : "Celui qui veut marcher derrière moi, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive." Voilà ce que nous demande le Christ dans son Évangile et ce que signifie ce "oui" que Dieu a agréé et qui fut toujours une totale acceptation de correspondre à son amour. C'est cet amour qui, pendant presque quatre-vingt-huit ans, m'a fait parcourir une route périlleuse, mais qu'importe si j'ai pu ainsi prouver à Dieu mon amour. Celui qui aime, dit saint Paul, "court, est joyeux, et rien ne l'arrête". Notre-Dame n'a pas annoncé que nous aurions des plaisirs, des joies terrestres, des honneurs, ou que nous serions puissants, grands, importants en ce monde dans lequel tout est illusion, aveuglement et vanité, et derrière quoi se cachent tant d'anxiété, de duperie, d'injustice, et Dieu sait à quel point !

« "Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'il voudra vous envoyer en acte de réparation pour les péchés par lesquels il est offensé et de supplication pour la conversion des pécheurs ?

– Oui, nous le voulons."

« C'est avec la perspective de nombreuses souffrances que j'ai dit ce "oui". Et le Seigneur ne nous a pas trompés, de même que sa grâce ne nous a pas manqué, comme l'avait promis Notre-Dame : "La grâce de Dieu sera votre réconfort."

« C'est cette grâce de Dieu qui agit en nous et nous pousse là où Dieu veut nous conduire ; et nous sommes contents, comme des enfants qui s'abandonnent entre les bras de leur Père, qu'il nous amène sur des sentiers aplanis ou nous conduise par des chemins tortueux, marchant parmi les épines, les chardons et les ronces, mettant nos pas dans les empreintes que le Christ, qui marche devant nous, a laissées sur le sol ; c'est gravir avec Toi la montagne du Calvaire ; c'est boire avec Toi jusqu'à la dernière goutte du calice que le Père t'a présenté ; c'est être avec Toi pour partager le pain et le calice ; c'est, par notre union intime avec Toi, être le Fils bien-aimé en qui le Père se complaît et qui voit en nous le visage de son Fils, l'Esprit-Saint qui attise en nous le feu du pur amour, lequel nous transforme en un être d'éternelle louange à la Très Sainte Trinité que j'adore, en qui je me confie, que j'aime et que je veux toujours louer. J'attends de Toi cette grâce qui sera mon hymne d'éternel amour. »

DANS L'INTIMITÉ DE LA SAINTE FAMILLE

Le chapelet, par ses mystères, par la forme très simple de ses *NOTRE PÈRE* et de ses *AVE* évoque nos jours dans la simplicité de notre condition. C'est le grand ordinaire de la Sainte Famille, disait notre Père, c'est-à-dire que l'ordinaire de notre vie se superpose dans notre méditation, quand nous récitons le chapelet, aux mystères de la Sainte Famille.

ANNONCIATION, qui est le mystère de l'Incarnation. Dieu est « *avec nous* » pour toujours. Mais alors, tout change. Il n'y a plus que lui. Ou plutôt : il est au centre de tout. C'est ce que les théologiens appellent « *christocentrisme* ». Mais tout dépendant de *Marie*, et de son « *oui* »... Médiatrice.

VISITATION, mystère du fruit de l'Incarnation, déjà à l'œuvre en Jean-Baptiste dans le sein de sa Mère, puis, de proche en proche, reformant tout le genre humain en une grande famille.

NATIVITÉ, le Verbe se manifeste aux bergers et aux mages, au monde entier ! Mais il ne parle plus, ou pas encore : *Verbum silens*.

Mystère de la PRÉSENTATION, où la Vierge Marie offre son Enfant en victime d'expiation, et obtient par là notre « *purification* », Elle l'Immaculée, pleine de miséricorde comme Dieu, précisément parce qu'elle est sans péché. Elle a horreur du péché, mais pitié des pécheurs.

Mystère de la « *DOUCE RENCONTRE* », après « *trois jours* » de séparation, où paraît la volonté de bon plaisir de notre très chéri Père Céleste, d'accomplir le « *signe de Jonas* » annonçant que Jésus restera « *trois jours* » dans le tombeau...

Tout cela est l'accomplissement réel, historique, des prophéties et des psaumes que la Sainte Vierge méditait. C'est le fond de l'Être de la création, et de toute son Histoire, et le reste n'est rien. Celui qui a foi en ces mystères ne voit plus que cela : « *Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je vous aime.* » Rien d'autre ne compte. « *Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui ne vous aiment pas.* »

Pendant que je vis ce rythme ordinaire du matin et du soir, qui fut celui de la Sainte Famille, dans ma méditation, par mon chapelet, je le revis. Il y a là une leçon de *pauvreté*, car cela seul compte, a du prix. Le reste n'est rien !

D'un bout à l'autre du saint Rosaire, Jésus, Marie, Joseph sont évoqués, toujours dans la simplicité de leur condition. Et dans la simplicité de notre vie, le chapelet est un rayon de lumière qui, comme les mages suivant l'étoile, nous conduit au Ciel. C'est petit. Les gens passent, rient, ne font pas attention et se perdent. Nous autres, nous avons

un jour entendu dire que la Vierge Marie ordonnait, « *demandait* », ce sont des ordres, mais sous la forme de demandes faites, à tous les chrétiens, de dire le chapelet tous les jours en famille. C'est comme une clé, disait saint Jean-Paul I^{er} : Tenez, prenez cette clé, vous ouvrez ce portillon, et vous êtes au Ciel.

Mais il y a un « *passage* » :

« *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant...* »

... *ET À L'HEURE DE NOTRE MORT.* »

Le mystère vrai, indiscutable, sans rien qui l'explique à l'homme et lui annonce la suite : la mort.

La mort que tout le monde craint, dont on n'aime pas parler, dont on ne sait pas ce qu'elle sera. Vient un moment où aucun soin, aucun remède, aucune parole ne signifie quelque chose pour celui qui va mourir, sinon celles que l'Église nous donne à prononcer.

L'Église met sur nos lèvres une supplication immense en pensant à cette foule d'êtres pitoyables que « *nous* » sommes face à la mort. Elle ne nous fait pas dire « *à l'heure de ma mort* », mais « *à l'heure de notre mort* ».

« *Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.* »

Sainte Bernadette elle-même disait :

« *Priez pour moi, pécheresse.* »

Et sœur Lucie ? Que disait-elle ?

Recevant de mauvaises nouvelles de la santé de sa mère, elle lui écrit le 23 janvier 1930 :

« *Ma mère chérie,*

« *J'ai reçu il y a peu de temps votre douloureuse lettre. Je regrette immensément de ne pas me trouver là-bas, auprès de vous, mais nous sommes unies dans le Très Saint Cœur de Jésus qui, dans le Sacrement de son amour, vient chaque jour dans nos cœurs, non seulement pour nous aider à vivre, mais aussi pour emporter notre âme, à la dernière heure, dans cette demeure céleste que son amour et sa miséricorde nous ont préparée là-bas. Par conséquent, ma mère chérie, beaucoup de confiance en son Divin Cœur et grand abandon en notre petit Père du Ciel qui vous aime d'un amour éternel.*

« *Dites aussi avec moi ces paroles :*

« *« Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, je désire vous aimer pendant toute l'éternité. J'accepte avec tout mon amour la mort que vous aurez la bonté de m'envoyer et je vous demande humblement pardon. Je vous l'offre pour la conversion des pécheurs et le soulagement des âmes du Purgatoire. Acceptez, mon Dieu, ma vie, comme je vous l'offre, et accordez-moi, par miséricorde, de mourir dans un acte de parfait amour. »*

« *Ma bonne mère, quand vous arriverez aux pieds de Notre-Seigneur, demandez-lui pour vos filles la grâce de l'aimer de tout leur cœur et de ne jamais lui déplaire. Je viens d'écrire à la très Révérende Mère supérieure, qui n'est pas là ; c'est pourquoi je ne peux encore rien vous dire pour ce qui est d'aller vous voir. Si Dieu veut ce sacrifice, offrons-le-lui avec générosité.*

« *Adieu, ma bonne mère. Près du tabernacle, je prierai avec beaucoup de ferveur le Bon Dieu pour vous. Notre petite Mère du Ciel viendra en toute certitude vous chercher. Embrassez-la pour moi. Je vous demande de daigner bénir votre fille qui ne vous oublie jamais.*

« *Lucie de Jésus, religieuse de Sainte-Dorothée.*

« *P. S. Dites très souvent : Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en Vous. Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. Mon Dieu, je vous aime.* »

Et de nouveau, le 30 mars 1930 :

« *Je désire beaucoup, beaucoup que vous continuiez à aller mieux, si telle est la très sainte volonté de Dieu, et aussi le bien-être de toute notre famille ; moi, grâce à Dieu, je vais bien.*

« *J'ai reçu votre petite lettre qui m'a fait un très grand plaisir. J'ai été immensément consolée en voyant votre bonne disposition pour continuer à souffrir, si c'était la volonté de notre Bon Dieu. En vérité, ma mère chérie, la souffrance est une grâce que Dieu accorde aux âmes qu'il aime. C'est même la meilleure preuve de l'amour qu'il a pour nous. Pour cela, je suis certaine que vous, il vous aime et vous préfère à beaucoup d'autres.*

« *Le Sacré-Cœur de Jésus veut vous purifier de toutes les imperfections que vous pouvez encore avoir, pour ensuite vous emporter directement au Ciel.*

« *Voilà la grâce que Dieu vous fait, ma bonne mère. Il vous laisse souffrir ici pour ne pas vous envoyer en Purgatoire. La souffrance y est mille et mille fois plus pénible. Vous me dites que vous êtes clouée au lit. Souvenez-vous de notre Bon Dieu, cloué à la Croix, et unissez votre souffrance aux siennes et aidez-le à convertir les pauvres pécheurs.*

« *Adieu, ma mère chérie. Ne manquez pas de me donner de vos nouvelles. Dites à Maria qu'elle m'écrive si vous ne le pouvez pas. Beaucoup de tendres regrets à toute la famille.*

« *Je vous embrasse très affectueusement en Notre-Seigneur. Votre fille qui vous demande votre bénédiction.*

« *Lucie de Jésus, religieuse de Sainte-Dorothée.* »

Quant à notre Père, il disait comme sœur Lucie :

« *Les gens disent que c'est toujours la même chose. Toujours la même chose de dire : "maintenant et à l'heure de notre mort" ? La mort, c'est toujours la*

même chose ? Je médite sur ma mort, mais ma mort, c'est une seule chose, un seul acte de ma vie, mais un acte d'une importance écrasante.

« *Pour moi, j'aime bien ces derniers mots de l'AVE MARIA parce qu'ils terminent d'avance le dernier AVE MARIA que je veux être ma dernière prière, parce que ce dernier AVE MARIA, pour nous qui croyons en la résurrection de la chair, des morts, nous voulons que ce soit notre dernière prière.*

« *Pourquoi ? Parce que cela assure la soudure entre l'ultime invocation à notre Sainte Mère et le premier cri de l'AVE MARIA nouveau : "Réjouissez-vous, pleine de grâce ! Je vous aime, ô Marie !" C'est l'AVE MARIA futur qu'il nous faut préparer « maintenant », le chapelet à la main. Jour et nuit. La nuit surtout, qui est une sorte de mort, il nous faut l'avoir à la main pour que « l'heure de notre mort » survenant – un jour, cela arrivera, nécessairement –, ce soient ces paroles sacrées qui s'évanouissent sur nos lèvres, en notre âme et prenant toute leur vérité, quand nous dirons pour la dernière fois : « Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure », « maintenant » que je suis « à l'heure de MA mort ».*

POUR ALLER AU CIEL

Le 13 mai 1917, première apparition d'une Dame toute vêtue de blanc et plus brillante que le soleil.

Premier dialogue entre cette Dame et Lucie :

« *N'ayez pas peur, je ne vous ferai pas de mal.*

– *D'où vient Votre Grâce ?*

– *Je suis du Ciel.*

– *Et que veut de moi Votre Grâce ?*

– *Je suis venue vous demander de venir ici pendant six mois de suite, le 13, à cette même heure. Ensuite, je vous dirai qui je suis et ce que je veux.*

« *Après, je reviendrai encore ici une septième fois.* »

Le Ciel ! aller au Ciel, seul but de la vie :

« *Et moi aussi, est-ce que j'irai au Ciel ?*

– *Oui, tu iras.*

– *Et Jacinthe ?*

– *Aussi.*

– *Et François ?*

– *Aussi, mais il devra réciter beaucoup de chapelets.* »

Mais Notre-Dame a beaucoup d'autres enfants à conduire au Ciel. Il faut le leur "gagner" :

« *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?*

– *Oui, nous le voulons,* répondit Lucie.

– *Vous aurez alors beaucoup à souffrir, mais la grâce de Dieu sera votre réconfort.* »

Beaucoup plus tard, en 1961, sœur Lucie écrira à une amie :

« L'Écriture sainte nous dit de Job que c'est parce qu'il était juste et agréable à Dieu, que le malheur l'éprouva. Et notre sœur sainte Thérèse, humiliée sous le poids des injustices et des persécutions qu'elle a dû supporter, a dit un jour à Notre-Seigneur : "C'est pour cela, Seigneur, que vous avez si peu d'amis !" »

« Oui, ma chère, les souffrances des justes sont des signes de bénédiction. Dieu traite ainsi ses amis. C'est une purification dans cette vie, pour les récompenser dans l'éternité. Mais tout cela ne veut pas dire que nous ne demandions pas qu'à la fin, après tant d'amertumes, Dieu permette que les choses se terminent en bien et que vienne rayonner pour nous un rayon de lumière plus paisible. »

Pour la petite Lucie, innocente enfant de dix ans, les « souffrances » ne tardèrent pas. La mère de Lucie, Maria Rosa, ne pouvait croire que sa fille avait vu la Sainte Vierge, et elle voulait l'obliger à confesser son « mensonge ». Parfois, elle en venait à la frapper avec le manche à balai. Pauvre Lucie ! *« Mon unique soulagement était dans les larmes que je versais devant Dieu, en Lui offrant mon sacrifice. »*

François sut trouver les mots pour la consoler : *« Ne te chagrine pas, lui disait-il, Notre-Dame ne nous a-t-elle pas avertis que nous aurions beaucoup à souffrir pour réparer tant de péchés qui offensent Notre-Seigneur et son Cœur Immaculé ? Ils sont si tristes ! Si, avec ces souffrances, nous pouvons les consoler, soyons contents. »*

LE PURGATOIRE

Le 17 septembre 1970, sœur Lucie s'adressant à une grande amie, lui parle de la souffrance et des intentions pour lesquelles on peut l'offrir :

« Dieu est bon et plein de miséricorde quand Il nous purifie ici-bas, et la maladie est la plus grande pénitence qu'Il puisse nous envoyer et que nous puissions Lui offrir en réparation pour nous et pour tous ceux que nous désirons sauver. »

« C'est une preuve de l'amour de Dieu envers nous de nous associer aux souffrances de sa Passion. Ainsi, nous devenons participants de son œuvre rédemptrice ; ainsi, par notre union avec le Christ, nous sommes d'autres Christ qui s'immolent avec Lui pour son Église à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir, pour son Chef visible sur la terre, pour les prêtres qui en ont tant besoin !... pour les âmes de nos frères égarés sur des chemins tortueux et pour la paix de l'Église et du monde. C'est pour cela que nous embrassons la croix du Christ. »

Dans une lettre datée du 15 avril 1988, dont on

ne connaît pas le destinataire, sœur Lucie écrit au sujet du Purgatoire :

« Partant du fait que le mot "PURGATOIRE" signifie purification, je me demande où les saints que vous mentionnez dans votre lettre sont allés chercher un tel rigorisme au sujet du Purgatoire. Il s'agit peut-être d'une mentalité d'autrefois, provenant du jansénisme. »

Elle fait la différence avec l'enfer, qu'aucun saint n'a vu avant elle, où règne la haine de Dieu, tandis qu'au Purgatoire, le feu du Purgatoire, c'est autre chose :

« Dans la Sainte Écriture, nous ne trouvons aucune référence au Purgatoire, si ce n'est que les Maccabées ont offert des prières et des sacrifices pour les morts. »

« L'Église a suivi ce principe en croyant que nos prières, sacrifices et bonnes œuvres – offerts pour ceux qui sont partis de ce monde dans la grâce de Dieu, mais non encore purifiés de leurs péchés, fautes et imperfections – peuvent abrégier le temps de leur purification en obtenant de Dieu qu'ils progressent plus rapidement dans l'amour purifiant. »

« Parce que, ce qui nous purifie, c'est l'amour et c'est cette flamme de l'amour divin que nous appelons : feu purificateur. Et c'est en brûlant dans les tourments de l'amour purifiant que les âmes attendent et aspirent au moment où elles pourront être admises à la pleine possession de l'Être immense de Dieu. »

« Parce que, dès lors que les âmes ont vu Dieu, elles le connaissent et le désirent avec une ardeur intense, et c'est cette ardeur qui va les purifier de leur manque d'amour, puisqu'elles n'y sont pas parvenues tandis qu'elles vivaient sur la terre. »

« C'est à cause de ce manque d'amour que nous commettons souvent des péchés, des fautes et des imperfections, dont nous devons aussi nous purifier pendant que nous sommes ici-bas, sinon dans ce que nous appelons le Purgatoire qui veut dire la Purification. »

« Il en est ainsi parce que Dieu est Amour et c'est l'amour qui nous identifie à Lui et nous attire à être "UN" avec Lui, à participer pleinement à sa vie divine. C'est la raison pour laquelle l'Écriture nous dit : "Ne savez-vous pas que vous êtes des dieux ?" »

« Nous voyons clairement tout cela dans le plan de Dieu : Il nous a donné ses commandements dont le premier et le dernier sont l'Amour, et c'est le précepte de l'amour qui renferme tous les autres. Effectivement, c'est l'amour qui doit nous attirer à accomplir tous les autres commandements et quand nous ne les accomplissons pas, c'est toujours faute d'amour de Dieu et du prochain. Voilà pourquoi il n'y a que l'amour qui puisse nous purifier de nos manques d'amour. »

« Nous le voyons dans l'Évangile, lorsqu'il nous décrit la scène où, sincèrement repentie, après avoir été une grande pécheresse, sainte Marie-Madeleine pleurait ses péchés et entendit des lèvres du Seigneur : « Beaucoup de péchés te sont pardonnés parce que tu as beaucoup aimé. »

« Ce fut l'amour qui la purifia et lui obtint le pardon de tous ses péchés ; parce qu'elle a aimé, l'amour l'a purifiée. »

« Nous voyons la même chose chez le bon Larron, crucifié à côté du Christ, au sommet du Calvaire ; il reconnut ses péchés et l'innocence de Celui qui agonisait à ses côtés. Et, l'aimant, il chercha à Le défendre en disant à son compagnon révolté, qui blasphémait : « Tu n'as même pas la crainte de Dieu, toi qui souffres le même supplice ! Pour nous, c'est justice car nous recevons la punition que nos actions ont méritée, mais Lui n'a rien fait de mal. » Et il ajouta : « Jésus, souviens-toi de moi quand tu seras dans ton royaume. » Jésus lui répondit : « EN VÉRITÉ, JE TE LE DIS, AUJOURD'HUI, TU SERAS AVEC MOI DANS LE PARADIS. » (Lc 23, 40-43)

« Nous voyons comment la foi de ce malfaiteur reconnut Dieu dans le Christ qui était crucifié à côté de Lui. Cet homme aima le Christ en rendant témoignage de son innocence et, repentant de ses péchés, il Le supplie humblement de se souvenir de lui lorsqu'Il sera dans son royaume. Cet exemple nous montre comment la foi du bon Larron, son amour et son humilité l'ont purifié de tous ses péchés et lui ont mérité la promesse qu'il serait le jour même avec le Christ, au Paradis. »

« Tout cela nous fait comprendre que notre purification dépend de l'intensité de notre amour parce que c'est l'amour qui nous purifie, nous sanctifie et nous ennoblit jusqu'à nous rendre dignes d'être admis à jouir de la possession totale de l'immensité de l'Être infini de Dieu. Ainsi, nos prières, sacrifices et bonnes œuvres peuvent obtenir de Dieu, pour les défunts, une plus grande intensité d'amour qui, dans un plus bref délai, les purifiera totalement et les rendra dignes de participer à la vie de Dieu en plénitude. »

Et pour ce qui est de nous, qui gémissons encore en cette vallée de larmes, il y a la confession du premier samedi du mois que Notre-Dame nous a demandée, nous a recommandée et même imposée de la part de son Fils, si nous voulons aller au Ciel directement, avec son assistance !

La dévotion réparatrice, c'est le chapelet, la communion, oui, mais après avoir fait une bonne confession. « C'est comme une petite barrière blanche à l'entrée du jardin de l'Immaculée... C'est comme si notre Mère chérie était postée dans une petite guérite du métro d'autrefois, pour nous demander notre billet. Notre billet de confession, et personne n'aura le front

de sauter par-dessus le portillon en ignorant cette bonne Mère qui se plie à ce travail incessant avec tant d'amour. »

Notre-Dame de Fatima ne se contente pas de siéger dans les hauteurs de son palais céleste. Elle est descendue en notre vallée de larmes et se tient près de cette petite barrière blanche pour demander avec un charmant sourire : « Est-ce que vous vous êtes confessé ? Non ? Ah ! Il faut y passer ! »

« Il y a de quoi nous inspirer une crainte salutaire... de lui déplaire, plus dissuasive encore que la crainte du Purgatoire. La "dévotion consolatrice", c'est cela... »

« La confession, c'est une rencontre avec Jésus-Christ en son prêtre, une rencontre avant le grand acte de la communion. L'accueil de Jésus va être bon, généreux, chaleureux, à condition qu'on n'oublie pas la portière... C'est elle qui me rend mon billet estampillé avec un bon sourire... La Sainte Vierge se tient près du confessionnal et elle donne la signature. C'est le règlement, et si on commence à jouer avec cela, ces affaires-là remontent jusqu'au trône de son royal Époux. »

« Ne croyez pas que vos AVE MARIA la distraient de vos fraudes. »

« N'allez pas enjamber la barrière. Vous perdriez la confiance de votre Mère et vous seriez jeté dehors. »

Par cette parabole, notre Père nous enseignait l'importance de la confession. Cela se passe sans encens, ni cloche, ni orgue, ni cantique, mais dans une petite boîte sombre appelée confessionnal, mais c'est très important pour disposer à recevoir ensuite le plus grand des sacrements. Si le diable nous tourmente tellement pour nous empêcher d'y aller, ça n'est pas pour rien !

Alors, ne manquons pas notre confession du premier samedi, pour consoler notre aimable poinçonneuse.

NOTRE PURIFICATION

Nous célébrons la solennité de la "Purification"... de qui ? De Marie ? C'est ce que nous lisons dans l'Évangile traduit du grec par saint Jérôme : « En ce temps-là, quand furent révolus les jours de la purification de Marie » ! Mais le texte grec de saint Luc ne parle pas de « purification de Marie » ! Comment Marie, comment l'Immaculée, demeurée Vierge avant, pendant et après son Divin enfantement, aurait-elle à se purifier ? Et de quoi ? C'est le sang qui rendait rituellement "impur" selon la loi de Moïse ; or, il n'y a pas eu d'effusion de sang, ni dans la conception de l'Enfant Jésus, survenue le jour de l'Annonciation par l'opération du Saint-Esprit dans le sein virginal de Marie, ni dans sa mise au monde le jour, ou plutôt la nuit de Noël.

D'ailleurs, saint Luc écrit : « *Lorsque furent accomplis les jours de LEUR purification.* » (Lc 2,22) La "purification" de qui ? Mais des juifs ! selon la prophétie de Malachie : « *Et soudain, il entrera dans son Sanctuaire, le Seigneur que vous cherchez [...]. Il purifiera les fils de Lévi et les affinera comme l'or et l'argent, et ils deviendront pour Yahweh ceux qui présentent l'offrande comme il se doit.* » (Ml 3,1-3) C'est la lecture de la Messe dite "DE LA PURIFICATION", de *notre* purification obtenue par l'offrande de l'Enfant-Jésus par Marie et Joseph, à leur très chéri Père Céleste, au Temple, c'est l'offertoire du Saint-Sacrifice à venir, que le vieillard Syméon va d'ailleurs annoncer à la Sainte Vierge par des paroles qui lui transpercent le Cœur :

« *Vois ! Cet enfant doit amener la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël ; il doit être un signe en butte à la contradiction, – et toi-même, une épée te transpercera l'âme ! – afin que se révèlent les pensées intimes de bien des cœurs.* » (Lc 2,34-35)

Ça n'est donc pas automatique ! Cette purification des pauvres pécheurs, chèrement payée par la Passion du Sauveur et la Compassion de sa Mère, il nous faut encore nous l'approprier à l'intime de notre cœur, "nous la gagner". Le 13 mai 1917, la Sainte Vierge l'a révélé à Lucie, François et Jacinthe. À cette Dame qui « *est du Ciel* », Lucie demande, en se souvenant de deux jeunes filles d'Aljustrel, mortes depuis peu :

« *Est-ce que Maria das Neves est déjà au Ciel ?*
– *Oui, elle y est.*

– *Et Amélia ?*

– *Elle sera au Purgatoire jusqu'à la fin du monde.* »

Quel coup ! Les yeux de Lucie se remplirent de larmes : elle était bouleversée à la pensée que son amie devrait rester si longtemps dans ce feu qui purifie les pauvres âmes de leurs péchés, afin qu'elles puissent entrer au Ciel !

Cela vaut aussi pour les nations : terrible sera le châtement des « *nations qui ont voulu détruire le règne de Dieu dans les âmes* », écrit sœur Lucie au seuil de la Seconde Guerre mondiale, le 24 octobre 1939 :

« *Le Portugal est lui aussi coupable et en souffrira quelque chose, mais le Cœur Immaculé de Marie le protégera ; le Bon Dieu désire que le Portugal répare et prie pour lui-même et pour les autres nations. L'Espagne a été la première punie, elle a reçu son châtement qui n'est pas encore terminé, et l'heure des autres sonne. Dieu est résolu à purifier dans leur sang toutes les nations qui veulent détruire son règne dans les âmes ; et pourtant il promet de se laisser apaiser et de pardonner, si l'on prie et fait pénitence.* »

C'est donc une grâce de pouvoir faire son purgatoire sur la terre. Sœur Lucie cherche à réconforter une bienfaitrice dont le mari est tombé malade, et elle lui écrit le 11 août 1952 :

« *Je vous remercie de tout cœur pour votre lettre, mais je suis remplie de peine à voir que M. X. se trouve de nouveau malade. Dieu veuille que cela passe. Je demande à Notre-Dame sa guérison par l'intercession de Jacinthe.*

« *C'est là la croix que Notre-Seigneur nous envoie afin que nous gagnions par elle le Ciel. Nous nous souvenons mieux de ce que Lui-même a souffert pour nous, nous comprenons mieux la valeur de la souffrance et nous nous sentons plus unis aux tourments de sa passion.*

« *La souffrance est un don que nous savons mal comprendre et encore moins estimer, mais c'est là le moyen dont Dieu se sert pour unir davantage notre âme à Lui par le moyen de la prière.*

« *Si nous ne souffrions pas, Il serait parmi nous le Dieu oublié, et encore, toujours ainsi, combien de fois nous nous souvenons peu de Lui ! Il semble que tout mérite notre attention sauf Lui... C'est alors qu'Il se sert de la douleur, comme d'un appel plus fort, pour réveiller notre attention.*

« *Tant que nous vivons sur la terre, nous sommes ainsi. Il le sait bien et Il compte avec notre faiblesse, mais Il nous purifie par le moyen de la douleur pour nous faire mériter une récompense plus grande dans le Ciel.*

« *Qu'Il nous remplisse de confiance et de son amour pour que nous portions la croix sur le Calvaire, en suivant toujours ses traces.* »

LA MESSE DE LA SAINTE VIERGE

« Le chapelet, c'est la Messe de la Sainte Vierge », nous dit un jour notre Père, après avoir institué le premier chapelet de communauté entre laudes et prime, le matin, et décidé de célébrer la messe de communauté à midi. Du coup, « dans ce moment de la messe de 7 heures, traditionnel, qu'il pleuve ou qu'il vente, à ce moment-là, plus de messe, mais le chapelet. Je ne dis pas qu'on fera contre mauvaise fortune bon cœur, mais on dira que du chapelet, nous allons faire notre messe. Comment cela ?

« Après tout, dans la "pastorale" moderne, pastorale conciliaire, on a bien la messe du sport, du rock, de la cuisine ou de la navigation à voile. Eh bien ! nous autres, nous avons notre messe de la Sainte Vierge. Cette demi-heure qui était celle de la messe devient, par une sorte de confusion des moments et des dispositions de notre âme, la messe de la Vierge Marie. »

Et voilà comment, sans attendre l'autorisation du Pape et de sa Congrégation pour la liturgie, le chapelet devient prière liturgique pour ce qui est de nous. Surtout récité dans cette chapelle bienheureuse, comme dit notre Père, nous l'égrenons en fixant nos regards sur le tableau vivant évoqué au mur de la cimaise, représentant la théophanie unique, insurpassable, de Tuy en 1929. Voilà la messe qui est représentée là. Et c'est bien la Sainte Vierge qui est là, avec son chapelet.

D'abord, le signe de la Croix ouvre la récitation du chapelet, comme il ouvre la célébration de la messe, au pied de l'autel.

Ensuite, les deux exercices commencent de la même manière. La première dizaine se passe en réveil de notre foi, comme le psaume *Judica me* suivi d'une contrition que notre Père voulait aussi profonde et saintement humiliante que celle de mère Marie du Divin Cœur. Avec le *Confiteor* et les oraisons qui suivent, tandis que le prêtre monte à l'autel.

Eh bien ! cette invention de notre Père correspond tout simplement aux commencements du "fait", des faits et gestes de Fatima. Avec les apparitions de l'Ange en 1916, et les premières prières qu'il apprend aux enfants :

« *Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je vous aime. Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui ne vous aiment pas.* »

La contrition s'étend à « *toutes les âmes* » qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui n'aiment pas Dieu.

Telle est la vraie "messe sur le monde".

Après les prières au bas de l'autel, il y a les lectures, la "liturgie de la Parole". Elles correspondent aux premiers mystères de notre chapelet, les mystères joyeux, où la récitation des *AVE MARIA* nous convoque dans la vie cachée de Nazareth. Qui commence par les quinze ans de la jeune Vierge Marie chez ses saints parents, auxquels il faut ajouter les trente ans de la vie cachée de Jésus dans son saint travail d'ouvrier charpentier. Donc, nous avons le temps d'en dire des chapelets !

Pendant ce temps, les lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament nous donnent des pensées semblables à la messe et au rosaire, parce que ces quarante-cinq ans ont mené la Vierge Marie et son Fils, doucement, vers la grande immolation. C'est tout l'enseignement des psaumes, objets de notre étude.

Le *Sanctus* ouvre sur la partie tragique de la messe, sur le Saint-Sacrifice. Nous passons des mystères joyeux aux mystères douloureux. À partir de l'offertoire, on offre le pain et le vin, ou plutôt on offre ce que vont devenir le pain et le vin dans

d'admirables prières, comme la Vierge Marie et Jésus offrent par avance le Saint-Sacrifice qui aura lieu sur la Croix. À ce moment-là, la messe et le chapelet confondent, pour ainsi dire, leurs prières, parce que le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie ne font qu'une seule Hostie, offrent une seule Victime au glaive du Sacrificateur. Dieu le Père, à la cimaise de notre chapelle, bénit le Fils déjà en croix et sa Mère, tandis que les mystères douloureux nous conduisent au moment où Notre-Dame des Sept-Douleurs est frappée au Cœur à chaque coup porté au Corps de son Fils d'où jaillit le Précieux Sang dont elle se couvre, et nous autres avec Elle, compatissante, avec douleur et action de grâces pour l'œuvre de Jésus.

C'est ce qu'exprime la prière de l'Ange *TRÈS SAINTE TRINITÉ* : à l'automne 1916, les enfants conduisirent leurs brebis au Cabeço où ils aimaient réciter la prière de l'Ange. Ils étaient agenouillés, le visage contre terre, lorsqu'une lumière inconnue leur fit relever la tête.

Le même Ange était là, tenant dans sa main gauche un calice au-dessus duquel était une Hostie. Des gouttes de Sang en tombaient dans le calice. Laissant le Calice et l'Hostie suspendus en l'air, il se prosterna jusqu'à terre et répéta trois fois cette prière :

« *Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je vous adore profondément, et je vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est lui-même offensé. Par les mérites infinis de son très Saint Cœur et du Cœur Immaculé de Marie, je vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »

L'Ange se releva, donna la Sainte Hostie à Lucie et partagea le Précieux Sang entre François et Jacinthe en disant : « *Mangez et buvez le Corps et le Sang de Jésus-Christ, horriblement outragé par les hommes ingrats. Réparez leurs crimes et consolez votre Dieu.* » Il se prosterna de nouveau, répéta encore trois fois la même prière avec les voyants, puis il disparut.

Poussés par une force surnaturelle, les enfants l'avaient imité en tout et ils continuèrent à prier dans la même attitude jusqu'au soir.

Faisons de même !

DISCERNEMENT

Sœur Lucie, écrit à un de ses neveux, Manuel Valinho, qui était séminariste, tenté d'abandonner :

« *Le 13 octobre 1940.*

« *Mon bon Manuel,*

« *Aujourd'hui, 13, jour tellement marqué par tant de grâces et de bénédictions du Ciel, j'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas reçu l'autre dont vous me parlez. Je l'ai lue devant le Tabernacle et aux pieds de notre*

si chère Mère du Ciel ; et savez-vous ce que je Lui ai demandé ? Que ce soit la volonté de notre Bon Dieu qui se fasse. J'ai répété l'oraison jaculatoire que ma sainte fondatrice a laissée à ses filles : *“Volonté de Dieu, vous êtes mon paradis.”*

« *MON PREMIER CONSEIL est que vous l'adoptiez aussi pour vous. Faites-en votre idéal : suivre la volonté de Dieu pour vous et au prix de tous les sacrifices.*

« *MON DEUXIÈME CONSEIL est que vous persévériez au moins cette année dans les études et la vie que vous avez commencées, si vos supérieurs n'en ont pas disposé autrement.*

« *Voici LE TROISIÈME CONSEIL : pendant cette année, examinez bien devant Dieu et aux pieds de notre bonne Mère du Ciel la racine ou l'origine de ce dégoût ou débat intérieur. Rendez compte de tout ce que vous sentez, pensez et de ce qu'il vous semble, à votre Père spirituel et suivez très exactement ses conseils, pour ne pas vous laisser tromper par la tentation. Je crains que ce soit le démon qui s'efforce de vous perdre, vous et les âmes que Dieu avait déterminé de sauver par votre moyen.*

« *Croyez bien qu'il n'y a pas un missionnaire qui n'ait été éprouvé par la tentation et que ceux qui mènent une vie indigne de la haute mission que Dieu leur a confiée, c'est plus faute de correspondance à la grâce que par manque de vocation.*

« *Je vous demande donc d'examiner votre cas avec beaucoup de sérieux devant Dieu et en invoquant la protection de notre bonne Mère du Ciel. »*

Sœur Lucie continue en nous exhortant à lutter jusqu'à la victoire :

« *Pensez dans quel état vous voudriez apparaître devant Dieu à l'heure de votre mort, soit que Dieu vous l'envoie rapidement [François et Jacinthe !], soit qu'il vous accorde de longues années de vie [Lucie !]. Si vous voudriez paraître en la Divine Présence comme un simple chrétien et que Dieu ne veut pas autre chose de vous, et, si votre Directeur vous dit que Dieu ne veut pas autre chose de vous, alors je vous conseille d'aller auprès de votre mère et de l'aider dans les travaux des champs et de vous comporter en chrétien exemplaire. Il faut aussi qu'il y ait de bonnes gens dans le monde.*

« *Mais si Dieu vous fait sentir le contraire et que, à l'heure de votre mort, vous seriez plus heureux si vous paraissiez devant Lui en missionnaire fervent, entouré d'innombrables âmes sauvées par votre moyen, alors efforcez-vous de vaincre la tentation. La grâce de Dieu ne vous manquera pas, ni la protection de notre bonne Mère du Ciel.*

« *Autrement, si vous vous laissez vaincre par la tentation, croyez que vous descendez le premier*

degré vers l'enfer, et qu'il vous sera difficile de le remonter.

« *Il n'y a pas de chemin, présentant de plus grandes difficultés pour arriver au Ciel, que celui d'une vocation manquée.*

« *C'est pourquoi, je vous le répète, suivez en tout les conseils de votre Père spirituel, car Dieu lui donnera d'abondantes lumières pour vous dire ce qu'Il veut de vous.*

« *... N'en perdez pas la joie, ni la paix de la conscience. Vous avez très bien fait de vous confier à votre Directeur et, sur ce point, je vous conseille de le faire en toute sérénité, et ensuite de suivre exactement ses conseils. Ce sera lui qui vous dira quelle est la volonté de Dieu à votre égard. S'il voit que Dieu ne vous appelle pas à la vie sacerdotale et religieuse, il sera le premier à vous conseiller de vous désister, mais s'il voit qu'il s'agit d'une tentation, il vous conseillera de lutter jusqu'à la victoire, et c'est aussi mon conseil : vaincre le tentateur qui semble essayer, par le moyen de la tristesse et du découragement, de vous ravir la félicité d'appartenir entièrement à notre Bon Dieu. Ne vous laissez pas tromper. Vous ne trouverez jamais dans le monde la moindre étincelle du bonheur dont vous jouirez dans la vie religieuse. Et, dans la vie séculière, vous aurez aussi à lutter contre d'innombrables tentations, certainement encore plus violentes et plus fréquentes, puisque, comme nous en avertit saint Pierre, le démon rôde autour de nous, comme un lion rugissant qui veut nous dévorer. Les passions, sans le frein de la mortification qui se pratique toujours dans la vie religieuse, sont plus vives, et les occasions de pécher se présentent plus fréquemment et plus hardiment. Et, dans un état de vie comme dans l'autre, il est nécessaire de lutter jusqu'à la victoire si l'on veut se sauver et ne pas s'exposer au danger de tomber en Enfer.*

« *Vous manquez encore de la force que nous donne dans la vie religieuse l'exemple de tant de saints compagnons qui, dans la lutte, remportent des victoires. Je dis dans la lutte, parce que toutes les âmes sont combattues par les tempêtes que soulèvent nos ennemis. De cela, j'ai une preuve certaine, dans les innombrables lettres qui me sont parvenues entre les mains, de personnes de tout rang et de toute condition. Saint Paul lui-même avoue que, après avoir été élevé au troisième Ciel, il sentait encore en lui l'aiguillon du mal. Ne vous en étonnez pas, car la Sainte Écriture elle-même nous prouve maintes et maintes fois que la vie du juste est un combat continu. Accrochez-vous à Notre-Seigneur qui, pour notre amour, a voulu aussi souffrir la tentation. Embrassez le moyen qu'Il nous a laissé pour vaincre, c'est-à-dire la prière : “Veillez et priez pour ne pas succomber à la tentation.”*

« Recourez avec beaucoup de confiance à notre si bonne Mère du Ciel, car Elle veut vous aider. Livrez-vous à son Cœur Immaculé et vous sortirez victorieux. Je continue à prier pour vous. Refusez d'être un malheureux pour le temps et pour l'éternité. Soyez bien persuadé que, pour vous sauver, vous aurez à vaincre dans le monde des tentations plus difficiles que dans la vie religieuse.

« Ne soyez pas surpris si je vous parle tant de l'Enfer. C'est une vérité qu'il est nécessaire de rappeler beaucoup dans les temps présents, parce qu'on l'oublie : c'est en tourbillons que les âmes tombent en Enfer. Eh ! quoi ? Vous ne trouvez pas bien employés tous les sacrifices qu'il est nécessaire de faire pour ne pas aller en Enfer et empêcher que beaucoup d'autres y aillent ?

« Pensez bien à tout cela et écrivez-moi pour me dire tout ce que vous voulez et en toute liberté. Votre très affectionnée, en Notre-Seigneur.

« Marie-Lucie de Jésus. »

EXAMEN DE CONSCIENCE

D'après un manuscrit qui date probablement du mois d'octobre 1934, nous connaissons la liste que sœur Lucie dressait de ses défauts, à cette époque où elle se préparait à prononcer ses vœux perpétuels. Quelle conscience délicate !

« Ressentiments qui ne me laissent pas oublier les fautes du prochain...

« Fautes contre la charité que ces ressentiments me poussent à commettre...

« Égoïsme que me fait si souvent choisir le meilleur pour moi...

« Amour-propre qui m'amène à vouloir faire prévaloir mon avis sur celui des autres...

« Trop grande susceptibilité qui se vexe pour des riens...

« Ma façon de me taire, très fréquente, afin de ne pas voir mon avis compté pour rien, devant des personnes dont je sais qu'elles auront le dessus, même sans raison...

« Dépit et aversion envers les sœurs qui sont contre moi ou me contrarient...

« Tristesse et trouble causés par mon amour-propre blessé et humilié...

« Consentement aux lamentations de mon amour-propre...

« Je m'arrête trop aux défauts du prochain, au lieu d'examiner sérieusement les miens propres...

« Réponses sèches et brusques aux sœurs...

« Je n'attache pas assez d'importance à leurs travaux...

« Ma façon de faire croire que je fais les choses mieux et plus parfaitement qu'elles...

« Désir que les sœurs attachent de l'importance et prêtent attention à mes travaux...

« Résistance aux mouvements de la grâce...

« Distractions qui étouffent en moi les lumières de la foi et les mouvements de la grâce...

« Curiosités...

« Paroles inutiles pendant le silence...

« Critiques intérieures et extérieures...

« Omissions en ce qui concerne la charité...

« Négligence dans la pratique des petits sacrifices...

« Manque de patience dans les contrariétés...

« Manque d'affabilité et de douceur pour les faiblesses du prochain...

« Manque de condescendance à l'égard de l'avis des autres...

« Difficulté à laisser prévaloir la volonté d'autrui...

« Laisser-aller, parfois, à une trop grande joie ; et parfois à une tristesse excessive...

« Manque de rigueur dans la ponctualité...

« Manque d'humilité lors des remarques...

« Spontanéité à me disculper de mes fautes...

« Gestes de mépris avec lesquels, parfois, je tourne le dos à ce qui me déplaît...

« Froideur ou manque de ferveur quand je fais mes exercices de piété et mes visites au Saint-Sacrement.

« Manque de diligence dans l'obéissance.

« Manque de délicatesse dans mes rapports avec les sœurs...

« Négligence pour conserver l'union à Dieu pendant le jour au moyen d'oraisons jaculatoires...

« Manque de diligence pour aller passer mes moments libres auprès de Jésus au Saint-Sacrement... »

VŒUX PERPÉTUELS

Le 3 octobre 1934, en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, sœur Lucie, alors religieuse de Sainte-Dorothée, prononçait ses vœux perpétuels à Tuy, en Espagne, théâtre de la plus grande théophanie de l'histoire de l'Église, dont Lucie avait été témoin quelques années auparavant, le 13 juin 1929, à égalité avec celle dont saint Paul fut favorisé sur le chemin de Damas.

Pour la cérémonie, sa mère, deux de ses sœurs et des cousines vinrent du Portugal. Maria Rosa apporta à sa fille les cadeaux qu'elle avait demandés : des fleurs et une ruche.

Mgr da Silva put présider la fête et sa seule présence suffit à lever définitivement l'incognito de la voyante de Fatima. Dès lors, elle fut heureuse de s'entendre appeler *Lucie de Jésus* de préférence à *Marie des Douleurs*.

La sœur en profita bien sûr pour converser librement avec son évêque et lui rappeler une nouvelle fois sa chère dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Peu de jours plus tard, elle écrit au Père Gonçalves :

« Pontevedra, le 28 octobre 1934.

« Révérend Père Gonçalves,

« Mgr l'évêque de Leiria m'a promis qu'au début de l'année prochaine il commencerait à promouvoir la dévotion réparatrice au Cœur Immaculé de Marie. Je crois que le Bon Dieu compte sur la coopération de votre Révérence.

« Quant à la consécration de la Russie, j'ai oublié d'en parler à Mgr l'évêque, ce qui paraît incroyable ! Patience ! J'ai de la peine que cela reste ainsi, car je crois que le Bon Dieu en sera attristé. Mais je ne puis rien faire d'autre que prier et me sacrifier par amour. »

Après la Seconde Guerre mondiale qui eut lieu parce que ni le pape Pie XI ni le pape Pie XII ne consacrèrent la Russie au Cœur Immaculé de Marie, elle entra au carmel de Coïmbre en 1948, le 25 mars. Elle n'y fut pas postulante, puisqu'elle avait déjà prononcé ses vœux perpétuels. La prise d'habit, de l'habit du Carmel, fut fixée au 13 mai. Cette cérémonie, dans son cas, fut également célébrée dans l'intimité, alors qu'elle était habituellement très solennelle. Désormais, elle était revêtue du même habit que la Dame qui s'était montrée à elle le 13 octobre 1917 : *Notre-Dame du Carmel*. C'est pourquoi elle porta toujours un grand amour à son habit de carmélite.

Son année de noviciat terminée, sœur Marie-Lucie fit profession solennelle le 31 mai 1949, mais elle resta encore une année au noviciat pour compléter sa formation de carmélite. Elle passa ensuite en communauté et habita toujours la même cellule, jusqu'au jour où elle s'envola pour le Ciel.

Ce carmel n'était redevenu un monastère que depuis peu, après avoir été occupé par des services du ministère de l'Armée, après la révolution de 1910, et l'État commença des travaux dans un autre bâtiment pour libérer l'ancien monastère et le restituer à sa congrégation... sous le régime contre-révolutionnaire de Salazar...

Sur les entrefaites, la sœur carmélite qui en était la prieure en 1910 et avait été expulsée en Espagne à ce moment-là, se sentant bien vieille, demanda à quelqu'un d'écrire au docteur Salazar pour lui exprimer son grand désir de rentrer dans son ancien couvent, au moins pour y mourir. Dans sa lettre de réponse, le président du Conseil écrivit : « *Que la petite sœur très âgée ne meure pas ! car les travaux sont en cours et, dans peu de temps, le couvent sera rendu à l'Ordre.* »

Le plus amusant est que tout fut fait à point nommé : la religieuse retourna dans son ancien monastère et vécut environ jusqu'à l'âge de cent ans. On disait alors : « *Le docteur Salazar lui a ordonné*

de ne pas mourir et elle attend un ordre contraire pour pouvoir mourir tranquillement ! »

À l'arrivée de sœur Lucie, le carmel reprenait vie. Les sœurs étaient revenues l'habiter en 1947. La restauration, à laquelle l'État participa, se fit peu à peu, parce que tout avait été dégradé. Un architecte et un ingénieur vinrent évaluer les dégâts. La Mère prieure se fit accompagner par sœur Marie-Lucie pour envisager les travaux à effectuer. L'escalier principal était défoncé en maints endroits, et les sœurs y trébuchaient souvent. Du haut de cet escalier, sœur Lucie déclara que la réparation s'imposait parce que c'était dangereux. L'architecte dit que non, et s'avança pour descendre... mais... se retrouva en bas plus vite que prévu ! Arrivé en bas, en position horizontale, il se releva et conclut : « *Le réparer me paraît nécessaire !* » Sœur Lucie eut grand-peine à garder son sérieux et à compatir...

Elle s'appliqua à mener la même vie que les autres sœurs, selon une devise de sainte Thérèse :

« *Extérieurement, comme les autres ; intérieurement, comme aucune !* »

UNE RELIGIEUSE SANS PAREILLE !

Elle n'avait pas une santé robuste, souffrait d'une anémie persistante. Mais ne se plaignait jamais. Jusqu'à la fin, elle souffrit tout avec humour. Elle était souvent prise d'étourdissements, qu'elle appelait « *mal de mer* », avec une expression espagnole, en prétendant qu'elle n'avait plus sa tête à elle ou que ses jambes flageolaient...

À son arrivée en 1948, elle avait quarante et un ans. Elle était donc dans la force de l'âge. Elle fut chargée du jardin et des ruches, de l'approvisionnement – la « dépense » – et de la lingerie. Elle parvint à gérer tout cela avec énergie, ordre et savoir-faire. Si une sœur venait lui demander quelque chose, elle laissait tout avec le plus grand calme et suivait la sœur pour lui rendre le service demandé.

Évidemment, elle ne perdait pas une minute. Sœur Marie-Céline, supérieure du carmel dans les dernières années de sœur Marie-Lucie, raconte :

« *Elle fut toujours et en tout amie de la perfection. Elle n'aimait pas perdre son temps. Quand il le fallait, elle savait se montrer exigeante. Lorsqu'elle fut chargée de la dépense et de la composition des menus, les cuisinières appréhendaient de la voir arriver à la cuisine, parce qu'elle exigeait que rien ne soit négligé dans la préparation des aliments, comme le conseillait notre Mère sainte Thérèse...*

« *J'ai vu avec quel soin elle se préparait à enseigner la technique de la broderie en fil d'or, travail dans lequel elle excellait. Dans cet art, qui exige tant de patience et de précision, elle réalisa des choses magnifiques. Quand elle vérifiait ce qu'une*

autre faisait, elle attirait toujours son attention sur ce qu'elle pouvait améliorer, sans jamais la décourager.

« C'est elle qui nous a appris à confectionner des chapelets, mais elle n'attribuait pas facilement une "bonne note" à notre travail. Quand on commençait, il fallait lui montrer nos premiers travaux pour qu'elle les approuve, jusqu'à ce qu'elle nous accorde le "diplôme". Ce travail, qu'elle accomplissait avec tant d'amour, elle a tenu à le faire jusqu'à la fin de sa vie. À cause de ses doigts déformés par l'arthrose, elle maniait la pince avec peine, mais pendant les récréations, elle voulait toujours prendre son panier de travail. Du mois de mars 2004 à sa mort, elle n'arriva à faire que trois mystères... Nous la taquinions parfois en disant : "Alors, vous êtes là sans rien faire, sans travailler !" »

« Et elle de nous répondre :

« "Je ne manque pas à la Règle, parce que notre Mère sainte Thérèse demande que pendant les récréations on ait un travail entre les mains !..." »

Le 29 mars 1948, sœur Lucie écrit à l'une de ses amies : « Mon nom a été choisi par notre évêque. Son Excellence m'a reçue avec une tendresse toute paternelle. »

En attribuant au mot MARIA, la signification d'« Étoile », et à celui de LUCIA celle de « Lumière », elle décrit ensuite ainsi le sens de son nom, dans une autre lettre :

« À vrai dire, mon véritable nom est MARIE-LUCIE DE JÉSUS ET DU CŒUR IMMACULÉ. Pour abrégé, je ne signe que SŒUR LUCIE mais je trouve que je ne dois pas cesser d'être "DE JÉSUS" car, c'est mon nom de baptême et ce qui m'intéresse le plus c'est d'être toute de Jésus avec fidélité et amour, sans réserve.

« Et ensuite, j'aime tant sa signification : Étoile, Lumière de Jésus et du Cœur Immaculé !

« Il est nécessaire de vivre dans la lumière pour la communiquer au monde et la faire briller dans les ténèbres qui l'enveloppent, pour qu'il se réveille du sommeil de la mort et se lève pour vivre de la vie du Christ par la Foi, l'Espérance, l'Amour ! »

LE SECRET DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

Les lignes suivantes de notre Père, notre Docteur mystique de la foi catholique, sont un lumineux commentaire de l'Épiphanie eucharistique et mariale de Tuy, et de la marque indélébile qu'elle grava dans l'âme de sœur Lucie :

« La Croix n'est pas seulement le passage douloureux, humiliant mais nécessaire vers la Gloire qui serait autre chose. Elle est cette Gloire même, elle renferme cette beauté, elle est cet Amour que l'on embrasse ; en elle tout nous est déjà donné. Elle EST la Révéla-

tion ultime, LA BEAUTÉ de Dieu inoubliable, LE SECRET de l'amour insurpassable, éternel. » (frère Georges de Jésus-Marie, 1978)

Sœur Lucie écrit dans les APPELS DU MESSAGE DE FATIMA :

« Quand la souffrance et l'angoisse nous accablent, souvenons-nous de Jésus-Christ au jardin des Oliviers et, comme Lui, disons à Dieu : "S'il est possible, Seigneur, éloignez de moi ce calice ; mais, si vous voulez que je le boive, que votre volonté soit faite et non la mienne." Lors même que notre affliction est grande, pensons que celle de Jésus a été plus grande encore, puisque son visage s'est couvert de grosses gouttes de sang, qui tombèrent jusqu'à terre. »

Sœur Lucie les a vues ces « grosses gouttes de sang », le 13 juin 1929, sur le visage de Jésus.

En effet, à Tuy, le 13 juin 1929, sœur Marie-Lucie, alors religieuse dorothee âgée de vingt-deux ans, avait été favorisée d'une théophanie trinitaire, « merveille dont on ne trouve pas la semblable dans l'histoire de l'Église, depuis la vision de saint Paul sur le chemin de Damas », écrit l'abbé de Nantes.

Le récit de sœur Lucie est une page d'Évangile :

« J'avais demandé et obtenu la permission de mes supérieures et de mon confesseur de faire une heure sainte de 11 heures à minuit, dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine. »

Cette pratique était inspirée par les demandes du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie, et elle va servir aux demandes du Cœur Immaculé de Marie :

« Me trouvant seule une nuit dans la chapelle, je m'agenouillai tout près de la table de communion, au milieu, pour réciter, prosternée, les prières de l'Ange. Me sentant fatiguée, je me relevai et continuai à les réciter les bras en croix. La seule lumière était la pâle lueur de la lampe du sanctuaire.

« Soudain, toute la chapelle s'éclaira d'une lumière surnaturelle et, sur l'autel, apparut une croix de lumière qui s'élevait jusqu'au plafond.

« Dans une lumière plus claire, on voyait sur la partie supérieure de la Croix, une face d'homme, avec un corps jusqu'à la ceinture. Sur sa poitrine une colombe, de lumière plus intense, et, cloué à la croix, le corps d'un autre homme. Un peu en dessous de la ceinture de celui-ci, suspendu en l'air, on voyait un Calice et une grande Hostie sur laquelle tombaient quelques gouttes de sang qui coulaient sur les joues du Crucifié et d'une blessure à la poitrine. Coulant sur l'Hostie, ces gouttes tombaient dans le calice. »

Au jour de l'agonie, à Gethsémani, les « gouttes » tombaient jusqu'à terre. « Oh ! comme j'aurais voulu être à ce moment-là auprès du Seigneur, écrit encore sœur Lucie, pour essuyer sa Face avec un linge

fin. Et conserver la relique du Sang de mon Dieu ! Mais, ce que je n'ai pas fait alors, je veux le faire aujourd'hui, parce que tous les jours le Sang de la Rédemption coule de son visage meurtri, de ses mains et de ses pieds transpercés, de son Cœur ouvert, et ce Sang est présent dans l'Hostie et le Vin consacrés sur l'autel du sacrifice ; et j'ai le bonheur de me nourrir de ce Corps et de ce Sang. »

Au jour de l'agonie, à Gethsémani, Notre-Dame n'était pas là. Il y avait seulement les Apôtres... somnolents. Mais à Tuy, elle était là, comme à chacune de nos messes :

« Sous le bras droit de la Croix se tenait Notre-Dame avec son Cœur Immaculé dans la main. C'était Notre-Dame de Fatima avec son Cœur Immaculé dans la main gauche, sans épée ni roses, mais avec une couronne d'épines et des flammes. »

La Gloire de Dieu brille sur la Sainte Face du Christ-Roi qui trône sur la Croix. Elle éclate par le rayonnement du Saint-Sacrifice de la messe sur le monde, et la médiation de Marie répandant beauté, raison, vertu, par grâce et miséricorde, sur toute chair consacrée à son Cœur Immaculé :

« Sous le bras gauche de la Croix, de grandes lettres, comme d'une eau cristalline qui aurait coulé au-dessus de l'autel, formaient ces mots : "GRÂCE ET MISÉRICORDE". »

« Je compris que m'était montré le mystère de la Très Sainte Trinité, et je reçus sur ce mystère des lumières qu'il ne m'est pas permis de révéler. »

Si ces lumières concernent la place de la Sainte Vierge dans la Sainte Trinité, aidée, soutenue, sanctifiée, divinisée au-dessus de toute créature, on comprend cette précaution ! Car il s'agit d'une application merveilleuse de l'Esprit-Saint, dans le droit fil de son œuvre trinitaire, au Cœur Immaculé de Marie, qui reste un "secret" inaperçu des théologiens... et même, de nos jours, contredit par eux lorsqu'on le dévoile.

Peut-être parce qu'il relève de la gynécologie ? En tout cas, c'est le "secret" d'une connaissance pleine d'amour que nous livre l'abbé de Nantes, digne émule de saint Joseph, époux de Marie, de saint Jean Eudes et saint Louis-Marie Grignon de Montfort, enfants de Marie, de saint Maximilien-Marie Kolbe, son chevalier servant :

« Voici ce secret : "l'Immaculée Conception" est la fille du Dieu Très-Haut, en laquelle son Époux divin se fait une chair d'enfant, conduisant son Épouse à y travailler maternellement, pour se retrouver ainsi sa Mère sans rien perdre de sa virginité, tandis que Lui, d'Époux est devenu son enfant sans rien perdre de sa divinité. »

« Tel est le mariage du Fils de Dieu et de la Vierge Immaculée. Elle a parfaitement compris sa mission de Mère de Jésus, Mère de Dieu Sauveur :

lui faire d'Elle un Corps et un Cœur qu'il immolera un jour pour opérer le salut du monde. » (PRÉPARER VATICAN III, p. 29)

« Ensuite, Notre-Dame me dit : "Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé, promettant de la sauver par ce moyen. »

Cette consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie apparaît donc conjointe à la dévotion réparatrice. En effet, la Sainte Vierge ajoute aussitôt :

« Elles sont si nombreuses les âmes que la justice de Dieu condamne pour des péchés commis contre moi, que je viens demander réparation. Sacrifie-toi à cette intention et prie. » »

Comment comprendre ? Lucie portait la Russie dans son cœur depuis qu'elle avait entendu ce nom tomber de la bouche de Notre-Dame le 13 juillet 1917. À partir de cette nouvelle révélation du Cœur Immaculé de Marie, à Tuy, le 13 juin 1929, elle sentit cet amour grandir. Il lui suffisait d'entendre prononcer le nom de *Russie* et aussitôt on remarquait combien elle était attentive à tout ce qui concernait cette terre et ce peuple. Et certainement, elle espéra aussi aller là-bas...

En 1993, passa par le carmel de Coïmbre un évêque de Russie. À la fin de la Messe, à laquelle participa la communauté, Son Excellence s'approcha de la grille du chœur et demanda avec beaucoup de flamme une fondation à Moscou.

On procédait alors à la fondation du carmel de la Très Sainte Trinité, dans le diocèse de Guarda, et donc ce n'était pas possible. Mais le cœur de sœur Lucie vibra profondément, bien qu'elle ne l'ait pas beaucoup manifesté extérieurement. Dans une lettre du 29 avril 1993, elle écrit : *« Nous avons des demandes pour fonder divers autres monastères, entre autres un dans la capitale de la Russie, Moscou. Mais pour le moment nous ne pouvons pas nous engager... »*

La *Russie* ! Combien de prières et de sacrifices elle fit monter au Ciel pour sa conversion !

En cette année du centenaire, marquée par le rôle central joué par la Russie dans les relations internationales, il ne manque plus que cette consécration pour que règne dans le monde une paix durable. Notre pèlerinage à Fatima nous engage, amis pèlerins, à nous consacrer nous-mêmes à cette cause, à l'imitation de sœur Marie-Lucie de Jésus et du Cœur Immaculé et disant avec elle à Notre-Dame :

« Je mets mon espérance dans votre Cœur maternel. Soyez, comme vous l'avez promis, mon refuge en cette vie et mon bonheur dans l'éternité ! »

Ainsi soit-il !

(sœur Bruno de Jésus-Marie.

CAMP NOTRE-DAME DE FATIMA 2016

L'APOGÉE DE LA CHRÉTIENTÉ*par frère Arnaud du Chef sacré couronné d'épines*

LA Chrétienté est une société sacrale, fortement organisée, selon une double hiérarchie, temporelle et spirituelle : l'Église et l'État heureusement concertés, que nous voulons restaurer demain avec le secours du Cœur Immaculé de Marie.

C'est une société dont les institutions civiles sont imprégnées par la foi chrétienne, de telle sorte que, pour ainsi dire, la loi du Christ prend chair et engendre le surcroît promis dans l'Évangile : une civilisation particulièrement harmonieuse.

Ce « *triomphe éclatant de la foi, de l'ordre, de la civilisation évangéliques sur toute barbarie* », décrit par notre Père dans les *150 POINTS*, avait été prophétisé par saint Jean dans l'Apocalypse : le Diable enchaîné, le règne du Christ sur toute la société établi pour « *mille ans* ».

Durant les cinq cents premières années, depuis la chute de l'Empire romain et l'avènement du pape saint Grégoire le Grand à Rome jusqu'au sacre d'Hugues Capet en 987 à Reims, qui scelle l'alliance féodale et catholique de Rome avec la France, le Saint-Siège doit se défendre contre les Lombards, les empereurs germaniques, l'invasion de l'islam, « *centième hérésie* », comme l'appelle saint Jean Damascène, contemporain de ses commencements au huitième siècle.

FIN DU SIÈCLE DE FER ET STABILISATION DES GRANDES NATIONS CHRÉTIENNES

À la fin de ce qu'on a appelé le « siècle de fer », ce dixième siècle si troublé, les grandes invasions se ralentissent progressivement, du fait de la sédentarisation et surtout de la conversion des barbares ; l'Europe est entièrement chrétienne en l'an mille. Il en résulte désormais une stabilité politique, tout d'abord par la fondation du Saint Empire romain germanique, avec le sacre d'Otton I^{er}, en 962. Il témoigne d'une volonté de retour à un empire comme celui de Charlemagne, réunissant les royaumes et principautés de Germanie et d'Italie. Le principe aurait été excellent, si le nouvel empereur n'avait édicté, le jour de son sacre, un privilège exorbitant qui, tout en confirmant les droits de l'Église romaine, subordonnait le sacre du Pape à la promesse de fidélité à l'empereur : c'est « le privilège d'Otton » lourd de conséquences pour le siècle suivant.

Tandis que la France, elle, sortait enfin de ses querelles de pouvoir par l'avènement de la nouvelle dynastie des Capétiens promise à un brillant avenir.

C'est l'Église qui organise et facilite le passage en douceur d'une dynastie à l'autre, comme elle l'avait fait lors du passage des Mérovingiens décadents à notre Pépin le Bref et aux Carolingiens. Le baptistère de Reims, en ce 3 juillet 987, jour du sacre d'Hugues Capet, devient le creuset d'où sort une nouvelle France.

L'ascension de cette famille se confond avec celle de la France, lente et sage, droite, parfaitement simple et raisonnable, appliquant pendant deux siècles sa noble devise : *SERVIR*. Hugues Capet est le beau fruit de sa race, ami des moines, fort au combat, et tout empreint de l'admirable sagesse héritée de ses pères.

L'Église, elle, souffre encore de deux grands maux, jusque dans ses membres les plus élevés : la simonie et le nicolaïsme, c'est-à-dire la vente des charges ecclésiastiques et le concubinage des prêtres. Le pape Jean XII est ainsi déposé en 964 en raison de ses mœurs dissolues. Mais le plus grave reste l'investiture laïque, qui consiste, pour des évêques ou des abbés, à être nommés par l'autorité civile, ce qui n'est que l'extension du fameux « privilège d'Otton ». Contre ces maux, toute l'énergie d'un très grand Pape va se déployer au siècle suivant.

ONZIÈME SIÈCLE :

VERS LA MISE EN PLACE DE LA CHRÉTIENTÉ

Hildebrand, jeune homme d'une vive intelligence, entre très tôt dans un monastère clunisien ; il est vite remarqué par le pape Grégoire VI qui le prend à son service. Conseiller avisé, il fait ainsi observer au pape Léon IX que son élection ne serait canonique que si elle était faite par le clergé de Rome, sa nomination par l'empereur étant une ingérence d'ordre politique qui lui ôtait toute validité. Léon IX obéit, au grand déplaisir de l'empereur, et entre pieds nus dans Rome, accompagné d'Hildebrand : c'est tout l'esprit de Cluny qui pénètre Rome, et par Rome, va envahir la Chrétienté, lui donnant un nouveau souffle pour mener à bien l'immense réforme à entreprendre. Hildebrand, lui, est chargé de réformer le clergé, en s'occupant d'abord d'un monastère de la Ville, tout en prodiguant ses conseils aux Papes successifs.

C'est à ce moment que survient la mauvaise cassure du schisme grec (1054), par l'excommunication de Michel Cérulaire, fulminée par saint Léon IX, après plusieurs siècles de tension entre l'Orient et l'Occident.

En Occident, après trois brefs pontificats, les Romains finissent par se demander s'il ne vaut pas

mieux nommer Pape le conseiller qui depuis vingt-cinq ans dirige pratiquement l'Église. Et le 22 avril 1073, la foule unanime s'écrie : « *Hildebrand pape !* » Il est consacré le 30 juin et prend le nom de Grégoire, en souvenir tout à la fois du premier pape qu'il avait servi et de saint Grégoire le Grand.

Il faut noter qu'Henri IV, alors seulement roi de Germanie, approuve cette nomination d'Hildebrand sur le trône pontifical.

Grégoire VII va désormais entreprendre ce pour quoi il est élu : la réforme de l'Église. En 1075, il tient son deuxième concile romain, dont un décret sur l'investiture des charges laïques interdit aux princes laïcs d'investir les clercs dans les évêchés, églises et abbayes. De plus, les évêques ne doivent pas recevoir leur charge d'un laïc, et les métropolitains ne doivent pas consacrer ceux qui auraient accepté l'épiscopat dans de telles conditions.

Face à une telle déclaration, les évêques de Germanie frondent et poussent leur roi Henri IV à tenir tête au pape. Le conflit ne tarde pas à éclater, en 1076, à propos de la nomination de l'archevêque de Milan, où Pontife et Roi ont deux candidats opposés. Henri IV convoque alors à Worms une assemblée d'évêques allemands. Ceux-ci refusent de se soumettre à Grégoire VII, accusé d'avoir détruit la paix de l'Église, de n'être qu'un usurpateur et surtout d'abuser de son autorité tant sur les évêques que sur les princes. En conséquence, Henri IV enjoint au pape déchu d'abandonner le siège pontifical et la ville même de Rome dont il est, lui, roi de Germanie, le patrice.

La riposte du pape ne se fait pas attendre : Grégoire VII interdit à Henri IV de gouverner le royaume d'Allemagne et d'Italie, délie tous les chrétiens du serment contracté envers lui et défend de reconnaître comme roi celui qu'il frappait ainsi d'anathème. En moins de trois semaines, le roi a cru pouvoir déposer le pape ; le pape a solennellement déposé le roi !

Les princes allemands, ainsi libérés de toute soumission envers Henri IV, se rebellent. Le roi, pour retrouver son autorité, manifeste au pape le désir de prouver son innocence. Est alors fixée, au 2 février 1077, une grande assemblée à Augsburg, durant laquelle le roi, après s'être expliqué, serait définitivement condamné ou absous. Mais cette épreuve risquant de ne pas lui être favorable, Henri IV préfère prendre les devants. Grégoire, qui était déjà en route, s'arrête au château de Canossa, où la princesse Mathilde lui garantit la sécurité. Henri le rebelle va alors tenter sa dernière chance.

Le 25 janvier 1077, le roi se présente aux portes du château, en chemise et pieds nus dans la neige, trois jours durant, pour implorer la clémence du Pontife. Grégoire VII, s'il est enclin à la misé-

ricorde, ne se fait aucune illusion sur l'intention de ce misérable. Cependant, sur les instances de la princesse et de l'abbé Hugues de Cluny, il accorde son pardon, moyennant le serment d'Henri IV de ne plus s'opposer aux Souverains Pontifes à l'avenir.

Las ! Aussitôt absous, Henri s'empresse de refaire l'unité de son royaume, rassemble une armée, marche sur Rome, nomme un antipape, Clément III, par lequel il se fait sacrer empereur, en 1084.

Grégoire VII n'a plus qu'à s'enfuir en exil, où il meurt, le 25 mai 1085.

« *Vaincu par la violence*, disait Monsieur Gautier, le professeur du Père au séminaire, *c'est lui qui pourtant sera le vainqueur final et méritera pour ses successeurs la reconnaissance des droits sacrés de l'Église par toute la Chrétienté.* » Les Pontifes qui lui succèdent continuent en effet la même politique ferme vis-à-vis des princes. Et c'est au terme de près de cinquante ans de lutte que la "*querelle des Investitures*" prend fin, sous le pontificat de Calixte II. Les droits du pape sont enfin reconnus et acceptés par toute la Chrétienté.

La querelle des Investitures met en cause non seulement la Papauté et le Saint Empire, mais aussi toute la Chrétienté. En Angleterre par exemple, saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, s'oppose au roi Guillaume le Roux qui veut émanciper son épiscopat du Pape. Déjà !

À la faveur de la réforme de l'Église, de nouveaux ordres religieux fleurissent : contemplatifs comme les camaldules, fondés par saint Romuald en 1012, ou comme les chartreux fondés par saint Bruno en 1084 ; actifs comme les cisterciens de saint Robert de Molesmes, en 1098, et bientôt les Prémontrés de saint Norbert en 1120.

Le onzième siècle voit surtout le développement considérable de l'Ordre de Cluny, qui compte 1200 monastères et prieurés à la fin du siècle. La construction de l'abbatiale monumentale du monastère de Cluny (33 m de haut par 171 m de long) est le symbole de ce rayonnement clunisien dans toute l'Europe. Il n'y eut en un siècle que deux saints abbés à se succéder à la tête de l'Ordre, saint Odilon et saint Hugues, ce qui explique la grande unité de ses moines, bâtisseurs de la Chrétienté.

LA CROISADE

Le onzième siècle va s'achever par la geste magnifique de la Croisade. Vers les années 1055, les Turcs déferlent sur la Terre sainte, prennent Damas en 1075, puis Jérusalem en 1078. Pour libérer les Lieux saints, le pape Urbain II prêche la Croisade au concile de Clermont, en 1095. L'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, est le premier à prendre la Croix. Il est vraiment l'âme de cette première Croisade, admirablement

secondé par Godefroy de Bouillon. Notre frère Bruno en a fait le récit détaillé, poignant, au camp de 1979.

Les Croisés passent par la voie de terre en un redoutable parcours : Constantinople ; Nicée, où le basileus Alexis leur vole la victoire ; puis l'Arménie, où on les accueille en libérateurs ; Édesse, où le comte Baudouin est porté au pouvoir, fondant ainsi le premier État latin d'Orient ; Antioche, dont le rusé Bohémond se fait nommer prince ; et enfin Jérusalem, devant laquelle ils parviennent le 7 juin 1099. Hélas ! que de monde laissé en chemin ! non seulement les morts, mais aussi les ambitieux, qui préférèrent se tailler un royaume que de poursuivre jusqu'au bout le service qui leur avait fait prendre la Croix : délivrer le tombeau du Christ.

Godefroy, le saint de la Croisade, lance l'ultime assaut. Jérusalem est prise le 15 juillet 1099. Porté au pouvoir par ses Croisés qui n'avaient pas faibli, Godefroy refuse de ceindre une couronne d'or là où son Seigneur Jésus, seul véritable Roi de Jérusalem, avait ceint une couronne d'épines ; il prend alors le titre d'« *avoué du Saint Sépulcre* » : le royaume franc de Jérusalem est fondé, et va rayonner la Foi, l'Espérance et la Charité du Christ, transposant en Orient le modèle de la Chrétienté européenne, attirant ainsi à la vraie Lumière les populations infidèles.

LE SIÈCLE DE SAINT BERNARD

Si le onzième siècle a été dominé par l'Ordre de Cluny, on peut dire que le douzième est marqué par un homme, un saint : Bernard de Clairvaux.

Saint Bernard est l'âme de la Chrétienté. Entré en 1111 à l'abbaye de Cîteaux, il est envoyé, dès 1115, fonder le monastère de Clairvaux qui, deux ans plus tard, essaime déjà ; à la mort de saint Bernard, le monastère comptera 700 moines en son sein, et 180 abbayes filles ! Saint Bernard, imprégné d'Écriture sainte, prêche la dévotion envers la sainte Humanité du Christ et envers la Très Sainte Vierge, qu'il ose appeler sa Dame, « *Notre-Dame* » !

Saint Bernard est aussi le réformateur qui s'attaque au relâchement du clergé, n'hésitant pas à faire des remontrances à l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, touchant le luxe de son Ordre. Il ose reprendre également l'abbé de Saint-Denis, Suger, ministre des rois Louis VI et Louis VII, en raison du faste bien peu religieux dont il s'entourait. Suger fait amende honorable en remettant de l'ordre dans son monastère, et en menant désormais une vie austère : cela fit grand bruit dans toute la Chrétienté !

Saint Bernard est encore le grand défenseur de la papauté, clef de voûte de l'édifice chrétien. Vers 1150, il rédige le *DE CONSIDERATIONE* sur la grandeur de la charge pontificale, dont il souligne les devoirs.

À la mort d'Honorius II, deux papes sont élus presque simultanément : Innocent II et Anaclet ; les deux ont canoniquement droit égal à prétendre au trône pontifical. On fait alors appel à Bernard qui, après enquête, désigne Innocent II comme légitime pape, car, dit-il, il est le plus digne. Reste à ranger à son avis tous les princes chrétiens, et à faire chasser l'antipape de Rome : il lui faudra plus de sept ans pour débarrasser l'Église du schisme d'Anaclet ! Il est ainsi le garant de l'ordre et de la paix civile.

Il joue encore ce rôle dans l'affaire d'Arnaud de Brescia, révolutionnaire selon lequel l'Église n'a aucun droit de posséder, laissant le champ libre à tous les seigneurs laïcs avides de la dépouiller. Il le fait condamner au deuxième concile du Latran, en 1139.

Mais saint Bernard est suprêmement le Croisé. Suite à l'annonce de la perte d'Édesse, le roi Louis VII prend la Croix, et convoque tous les princes chrétiens et féodaux, pour Pâques 1146, à Vézelay. Il demande à Bernard de s'y rendre pour les exhorter à se croiser. C'est un des plus grands moments de l'histoire des Croisades. Comment va-t-il s'y prendre ? Il va tout simplement leur dire : « *Nous sommes de pauvres pécheurs. La Croisade est un don de Dieu, une occasion magnifique qui s'offre à nous, pécheurs, de montrer notre amour du Christ, de servir la cause du Christ. Et ainsi, si nous réussissons dans notre projet et libérons la Terre sainte, c'est le règne du Christ qui s'étend, et si nous mourons, eh bien, nous serons martyrs et nous irons au Ciel !* » Tel est le fondement surnaturel de tous les combats que l'Église va mener contre les ennemis de la Chrétienté.

Saint Bernard est enfin le défenseur de la foi pour son siècle. Contre saint Anselme, selon lequel la foi est première : « *On ne cherche pas à comprendre pour croire, mais on cherche à croire pour comprendre* », Abélard, universitaire rationaliste, ose prétendre qu'« *on ne peut croire ce qu'on ne comprend pas* ». Saint Bernard se dresse, au nom de la foi, et accuse Abélard au concile de Sens en 1140 ; ce dernier s'effondre : c'est le début d'une lente conversion, qu'il faut absolument aller lire dans les CRC n°s 92-93 de mai et juin 1975 ! Cependant, il faut remarquer la sagesse de notre saint dans cette affaire. Face aux extrêmes qui vont jusqu'à rejeter complètement la philosophie, saint Bernard a la prudence de ne faire condamner que des propositions très précises d'Abélard, sans pour autant condamner toute philosophie, ouvrant ainsi, pour le siècle suivant, sur l'essor prodigieux de la pensée.

Le douzième siècle est également le théâtre du renouveau architectural. Là encore, saint Bernard donne le ton, en préconisant pour les abbayes cisterciennes une architecture peu ornée et sobre, en un mot, religieuse. Quant à ce qu'il appelle lui-même

« *l'art épiscopal* », il veut du majestueux, qui parle du Ciel et de la grandeur de Dieu. C'est le début du siècle des cathédrales, dont frère Pierre sait si bien nous raconter le développement.

DES NATIONS CHRÉTIENNES

Fortes de tels principes, les nations chrétiennes vont peu à peu former, à la fin du douzième siècle, la Chrétienté.

L'ALLEMAGNE s'unifie, avec le règne prestigieux de Frédéric I^{er} Barberousse, reprenant l'idéal du Saint Empire romain germanique, avec ses défauts, dont le principal est de vouloir asservir la Papauté. Ce sera la source de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire.

En outre, pour assembler tous ses vassaux derrière lui, Frédéric mène une politique hégémonique, menaçant sans cesse les États Pontificaux ; les Papes réagissent en soutenant l'autonomie des villes italiennes, qui servent ainsi de glacis protecteur.

L'ANGLETERRE, quant à elle, sort des luttes fratricides qui la déchirent depuis la mort de Guillaume le Conquérant. Elle parvient à l'unité avec l'avènement de la dynastie des Plantagenêts qui bouleverse la géopolitique européenne. En effet, Henri II possède à la fois l'Angleterre et la Normandie, de par sa mère, et l'Anjou, de par son père.

De plus, son mariage avec Aliénor d'Aquitaine lui apporte la dot de cette princesse : tout le sud-ouest de la France. Le royaume d'Angleterre, dès lors, menace l'équilibre chrétien. D'autant plus qu'Henri II est un véritable paranoïaque ! Il s'arroge un droit de regard dans les affaires de l'Église d'Angleterre et entend tout simplement mettre la main sur les biens ecclésiastiques ; avec les rois anglais, il va falloir nous y habituer ! Son ancien chancelier, devenu premier archevêque du pays, s'oppose à ses desseins, tant et si bien qu'il est assassiné en pleine cathédrale de Cantorbéry, le 29 décembre 1170.

Ce crime a un retentissement considérable dans toute la Chrétienté ; Henri II doit renoncer à ses ambitions ecclésiastiques sur l'Église et faire pénitence publique au tombeau du martyr : *Victor quia victima*.

Par la suite, la perfide Aliénor retourne ses fils contre leur père. Le premier, Richard Cœur de Lion, est un chevalier au courage légendaire, mais sans grande sagesse politique ; il sera d'ailleurs victime de sa témérité, après avoir vaillamment combattu, à la troisième Croisade.

Quant à son frère cadet, le félon Jean sans Terre, il s'aliène la papauté comme son père. Mal lui en prend : le grand pape Innocent III soutient alors les barons anglais révoltés pour aboutir à la Grande Charte de 1215, définissant un régime quasi parle-

mentaire. Mais lorsque Jean sans Terre vient à résipiscence, Innocent III condamne la Grande Charte et dissout la coalition des barons.

En FRANCE cependant, règne un admirable accord entre la Couronne et la Papauté. La monarchie française est florissante : deux grands rois dominent le siècle : Louis VI le Gros, que notre Père préfère appeler *le Justicier*, tant il soumet de seigneurs féodaux et agrandit patiemment le domaine royal, et Louis VII le Jeune, qui est l'âme ardente de la deuxième Croisade. Tous deux sont assistés du fidèle Suger, dont nous avons parlé plus haut, dont la vive intelligence et la grande foi leur assure un précieux conseil. C'est à Suger que Louis VII laissera le royaume en régence pendant la Croisade.

L'APOGÉE DE LA CHRÉTIENTÉ

Le treizième siècle auquel nous arrivons ne peut se bien comprendre qu'à la lumière d'une bataille décisive : Bouvines (1214).

Nous venons de voir brièvement comment les nations ont forgé leur unité pendant le douzième siècle. Mais pourquoi rester chacune dans ses frontières lorsque les terres du voisin sont à la pointe de l'épée ?

Philippe Auguste, en accord avec le droit féodal, a confisqué les domaines de Jean sans Terre, roi d'Angleterre, afin de protéger les habitants contre leur suzerain peu scrupuleux. C'est ainsi que la Normandie, le Maine, la Touraine et l'Anjou sont intégrés au domaine royal en 1206.

Sous le prétexte de violation de territoire, va alors s'organiser contre la France, une puissante coalition, à l'instigation de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne et traître à sa patrie. Cette coalition regroupe l'Angleterre, la Flandre, la Hollande et l'Empire romain germanique, qui attaquent ensemble, au sud et au nord. Prise dans un gigantesque étau, la puissance capétienne va être brisée, le roi tué et son royaume partagé entre les vainqueurs.

Tel est du moins l'objectif.

Tandis que les Anglais attaquent au sud par l'Aquitaine, Otton IV et les royaumes du nord se dirigent par la plaine de Belgique vers la France. Philippe Auguste, mesurant le péril, agit en fin stratège ; il envoie son fils Louis combattre la perfide Albion, qui est défaite le 2 juillet 1214 à La Roche-aux-moines, tandis que lui-même court au-devant d'Otton : c'est Bouvines, le 27 juillet 1214, victoire éclatante des Français. Et fondatrice.

La coalition ainsi brisée, chacun reste dans ses frontières pour cent ans. Bouvines garantit ainsi la stabilité européenne : chacun chez soi et Dieu premier

servi ! Le treizième siècle sut maintenir cet équilibre, que domine un commun esprit de Croisade.

En ESPAGNE, contre les musulmans, la *Reconquista*, commencée au huitième siècle, prend un nouvel élan avec l'éclatante victoire de Las Navas de Tolosa, victoire remportée par Notre-Dame de Rocamadour. Au matin du 16 juillet 1212, soixante-dix mille soldats de l'armée catholique rencontrent deux cent mille sarrasins dans la plaine de Las Navas : le choc est terrible ; l'avant-garde est décimée et la seconde ligne commence à se débâter, lorsque le roi Alphonse VIII fait déployer la bannière qu'on lui avait apportée du sanctuaire de Rocamadour. À la vue de cet étendard, qui représentait la Bienheureuse Vierge Marie tenant son Enfant entre ses bras, avec à ses pieds les armes du roi de Castille, tous les guerriers fléchissent le genou, retournent au combat avec une ardeur renouvelée, enfoncent le centre de l'armée ennemie et font un grand massacre de musulmans qui s'enfuient en désordre. L'archevêque de Tolède entonne alors le *Te Deum*, en action de grâces. C'est le tournant décisif de la *Reconquista*.

Passons maintenant de l'autre côté de l'Europe, sur la frontière-est du SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE. Stoppé à Bouvines dans son ambition expansionniste vers l'Ouest, le Saint Empire se tourne dès lors vers l'Est. En 1226, le duc Conrad demande l'aide des Chevaliers teutoniques, Ordre militaire allemand analogue aux Templiers, pour repousser les païens qui menacent son duché de Mazovie. L'Ordre obtient en échange pleine suzeraineté sur le territoire conquis : la Prusse. De là, les Chevaliers vont s'étendre toujours plus à l'Est, lançant une véritable "Croisade" en 1230, construisant villes, ports et forteresses. En 1237, l'Ordre teutonique fusionne avec les chevaliers Porte-Glaive des pays Baltes. Ils s'enfoncent alors hardiment vers l'Est, jusqu'à rencontrer les Russes, qui ne voient pas d'un bon œil cette "Croisade"... d'invasisseurs ! Le choc a lieu à Pskov, en 1242 : les Russes commandés par Alexandre Nevski défont les Chevaliers teutoniques sur les glaces du lac Peïpous, donnant un coup d'arrêt à l'expansionnisme germanique. L'Ordre militaire restera désormais dans ses frontières prussiennes, avant de devenir, après être passé à la Réforme protestante, « *le chien enragé de l'Europe* », mais c'est une autre histoire !

LA DÉFENSE DE LA FOI.

La Chrétienté doit encore mener un autre type de Croisade : contre les hérétiques. L'hérésie cathare, qui sévit alors dans la France du Midi, n'était qu'une résurgence du vieux dualisme manichéen, selon lequel un dieu bon avait créé le monde spirituel, et un dieu mauvais le monde visible, terrestre, corruptible. Pour

entrer dans le monde spirituel et accéder à la caste des « *parfaits* », l'âme devait se détacher du monde matériel, palpable, charnel, en recevant une sorte de sacrement : le *consolamentum*, faute de quoi l'âme retomberait dans un autre corps après sa mort. Cette hérésie nie les peines éternelles, ainsi que le dogme de l'Incarnation, jugeant inconcevable que Dieu prenne chair ! et donc celui de la Rédemption. De plus, les cathares sont des subversifs sur le plan politique, puisqu'ils rejettent toute forme de serment ou d'hommage, fondements de la société chrétienne.

Leur bastion est le comté de Toulouse. En 1208, le comte Raymond VI, refusant de sévir contre les cathares et de les chasser de ses terres, fait assassiner Pierre de Castelnau, légat du Pape. Innocent III lance alors contre le comte une Croisade, décrète l'exposition « *en proie* » de ses domaines, et accorde à quiconque prendra *la croix* les mêmes indulgences que pour une expédition en Terre sainte. Le Pontife renouvellera en 1215, au IV^e concile du Latran, cet appel à la Croisade. Il nomme à sa tête son légat, l'évêque Foulques de Toulouse, et désigne Simon de Montfort comme chef de l'expédition militaire. En juillet-août 1209, de décisifs résultats sont obtenus aux victoires de Béziers et Carcassonne. Le 12 septembre 1213, Pierre II d'Aragon, principal soutien du comte de Toulouse, est tué à Muret.

Le but de la Croisade étant principalement la conversion des hérétiques, l'expédition militaire était précédée et accompagnée de missions et de prédications. Foulques s'aida d'un prélat espagnol, Diego, évêque d'Osma, de passage dans l'albigeois avec le sous-prieur de son chapitre, Dominique de Guzmán. Aidés par des moines cisterciens, ils organisent de grandes disputes avec les hérétiques, peu fructueuses en raison de la mauvaise foi et de l'endurcissement des cathares. Les femmes, néanmoins, sont davantage touchées que les hommes. Un jour à Prouille, un groupe d'entre elles ose s'adresser à Dominique pour lui confier leur embarras : éclairées par ses paroles, elles sont prêtes à abjurer l'hérésie, mais dépendantes de leur père ou de leur mari, elles seraient aussitôt châtiées ou abandonnées. Afin de les protéger, Diego et Dominique décident de les regrouper en une sorte de petite communauté, qui va aller grandissante au fur et à mesure des conversions : en toute simplicité, les dominicaines venaient d'être fondées !

Pour combattre les hérétiques sur le terrain de la vérité, Dominique comprit très vite la nécessité de prédicateurs formés à ces joutes de l'esprit. Après le concile du Latran et avec l'approbation d'Innocent III, il fonde les Frères prêcheurs en 1215. En même temps qu'ils assurent une prédication savante, ils montrent l'exemple d'une vie pauvre et chaste. Les monastères s'établissent ainsi dans les bourgs et

non plus dans les campagnes, afin d'imprégner tout le tissu social. Dominique meurt le 6 août 1221, laissant à l'Église un Ordre de missionnaires et de prédicateurs qui vont défendre la Chrétienté après lui, à son exemple, contre les ennemis de l'intérieur. Lorsque le pape Grégoire IX crée le tribunal de l'Inquisition, en 1233, c'est tout naturellement aux dominicains qu'il en confie la charge.

À la mort de Simon de Montfort en 1218, l'hérésie semble vaincue ; mais son fils Amaury qui lui succède est incapable de se maintenir à la tête du comté et Raymond VII, fils de Raymond VI, le renverse. Amaury cède alors ses droits au roi de France, Louis VIII. Ce dernier, sur le conseil du légat du Pape, prend *la croix* le 30 janvier 1226. Après trois mois de siège, Avignon se soumet à son suzerain, puis tout le Languedoc sans coup férir. Toulouse seule résiste encore. Après la mort de Louis VIII, survenue le 3 novembre 1226, Blanche de Castille poursuit l'œuvre de son royal époux. Raymond VII est contraint de se soumettre aux clauses du traité de Paris, en 1229. Raymond donne sa fille au comte Alphonse de Poitiers, fils de Blanche ; il est prévu qu'à la mort de Raymond VII, le comté de Toulouse reviendra à ce gendre qui, à défaut d'héritier, léguera son fief au Roi. Ce traité assure donc la réunion du Languedoc au domaine de la Couronne, et la protection contre tout retour de l'hérésie. Cette dernière persiste dans le maquis, mais sera impitoyablement poursuivie par l'Inquisition.

Dénonçons d'ailleurs au passage les légendes des cathares, lesquels se présentent toujours en innocentes victimes. Par exemple les deux cent cinq « *résistants* » de Montségur, place forte prise en 1244, qui furent, dit-on, brûlés. De récentes fouilles archéologiques sur ce site n'ont pas permis de découvrir la moindre trace de feu à cet endroit !

SAINTE FRANÇOIS D'ASSISE.

Si les dominicains ont été fondés pour faire triompher la *vérité*, un autre Ordre mendiant va enflammer la Chrétienté de sa *charité*.

L'été 1210 voit arriver à Rome un petit homme, jeune, chétif, aux yeux noirs et ardents, accompagné de onze disciples : François et ses frères, les pénitents d'Assise. On a alors bien des raisons de les accueillir avec prudence : ne viennent-ils pas d'Ombrie, où l'hérésie cathare est virulente ? Et ne prétendent-ils pas pratiquer l'Évangile à la lettre, en menant une vie de prédicateurs itinérants, tout en mendiant leur subsistance, ne comptant que sur la Providence ?

Et pourtant, fort de l'appui du cardinal Jean de Saint-Paul, François est reçu par le pape Innocent III. Celui-ci est bien vite émerveillé, d'autant qu'il avait

été prévenu par un songe quelques jours auparavant. Il avait vu la basilique du Latran prête à s'écrouler, puis un petit homme et d'aspect misérable venir la soutenir de son épaule. Et tandis que François parle, le Pontife comprend que le pauvre homme, le *Poverello*, qui va redresser toute l'Église vacillante, n'est autre que l'humble pénitent qui se présente à lui. Innocent III approuve alors sa règle, et lui donne mission de prêcher : l'Ordre des Franciscains est fondé.

L'amour de François pour « *Dame Pauvreté* », qui lui fera quitter absolument tout jusqu'à mendier sa nourriture, lui le fils d'un riche bourgeois d'Assise, ainsi que son amour des pauvres, des lépreux et des malades, font de lui comme une nouvelle incarnation du Christ pour son temps. Avec lui apparaît ce qu'on appelle la « *devotio moderna* », toute de tendresse envers la sainte humanité du Christ et sa Sainte Mère. N'a-t-il pas fait revivre, un soir de Noël à Greccio, la crèche de Bethléem ?

Mais c'est surtout la dévotion envers la Rédemption et la Passion de Notre-Seigneur qui l'embrase. À la fin de l'été 1224, en retraite dans la solitude du mont Alverne, au matin du 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, il demande à son Seigneur Jésus deux grâces : celle d'éprouver, dans toute la mesure du possible, les souffrances de sa cruelle Passion, et celle de ressentir cet amour qui l'avait poussé à souffrir tant de peines pour les pécheurs. Tandis qu'il prie ainsi, saint François voit descendre du haut du ciel un séraphin, et entre ses six ailes resplendissantes apparaît Jésus crucifié, les mains et les pieds étendus sur une Croix. Il reçoit alors les stigmates en sa propre chair : ses mains et ses pieds sont transpercés comme par des clous et de son côté jaillit du sang, d'une plaie ouverte comme par une lance. On ne saurait mesurer l'impression que fit ce miracle sur les contemporains : les foules se pressaient pour voir le saint stigmatisé, qui multipliait les miracles sur ses pas. François meurt en 1226, laissant un rayonnement durable sur toute la Chrétienté.

On a dit de SAINT LOUIS qu'il est un franciscain couronné, un nouveau David, mais chrétien. Il est en tout cas l'exemple pour son temps et pour les siècles à venir de ce que peut et doit être un Roi chrétien. Organisant la justice et les corporations, stabilisant la monnaie, il protège ainsi les plus faibles de son Royaume, et l'alliance du peuple avec son Roi trouve sa pleine réalisation sous son règne.

Surtout, sa politique est guidée par cette idée de Croisade qui sous-tend le siècle. Il va tout ordonner à ce but, en montrant ses vertus d'organisateur dans la mise au point de ses deux expéditions, en Égypte (7^e Croisade) et en Tunisie (8^e Croisade). Mais il meurt devant les murs de Tunis, le 25 août 1270.

LE QUATORZIÈME SIÈCLE : L'ÉBRANLEMENT DE LA CHRÉTIENTÉ

Parvenue à son apogée à la mort de Saint Louis, la Chrétienté ne saura s'y maintenir longtemps. Troubles et querelles vont rapidement reprendre entre nations et avec la papauté, malgré le règne du dernier grand capétien Philippe le Bel, mieux nommé, par notre Père, PHILIPPE LE CATHOLIQUE.

Celui-ci doit affronter les assauts de ses ennemis de tous côtés à la fois. C'est d'abord la guerre contre les Flamands, qui anéantissent par trahison sa chevalerie, aux Matines de Bruges et à la bataille de Courtrai. Le roi reconstitue patiemment une nouvelle chevalerie avec des hommes du peuple, qu'il lance en 1304 contre ses ennemis, remportant la grande victoire de Mons-en-Pévèle, grâce à sa bravoure personnelle entraînant ses soldats hésitants.

Plus grave, ce saint roi doit tenir tête pendant sept ans au pape Boniface VIII. Il faut lire sur ce sujet notre Père, dans son numéro spécial sur l'histoire de France (CRC n° 198). « Vieillard cupide, vindicatif, jaloux de cette sainte et sereine puissance royale, Benoît Gaëtani devenu Pape s'enivre de sa puissance et se veut despote divin de l'univers, temporel et spirituel. Il fait tant et tant que l'excommunication du roi de France et l'interdit sont décidés pour le 8 septembre 1303. Le Roi, pour gagner du temps, accuse le Pape d'hérésie et fait porter diligemment l'accusation par son conseiller, Guillaume de Nogaret, à Anagni. L'accusation suspend la sanction canonique et sauve la France. Il est à noter qu'il n'y eut ni gifle ni brutalité de la part de l'envoyé du roi de France ; mais il était accompagné de tout un parti d'Italiens conduit par Sciarra Colonna, qui pilla les trésors du pape et malmena ses gens. À la vue de l'effondrement de tout ce à quoi il tenait si fort, argent et or, orgueil et domination, Boniface VIII tombe dans une totale hébétude dont il ne sortira plus jusqu'au 11 octobre où il meurt. La France ne connaîtra plus de telles ingérences romaines, continue notre Père, jusqu'en 1926 ! » avec la condamnation de l'Action française par Pie XI, nouveau Boniface VIII.

Enfin, fidèle au serment de son sacre qui lui fait un devoir d'« exterminer » les hérétiques, Philippe le Catholique va devoir faire le procès de l'Ordre du Temple. Après un beau départ, les Templiers sont devenus les banquiers de la Terre sainte, des armées et des rois, chrétiens ou musulmans, français ou anglais, sans distinction ! Ce qui les a plus d'une fois amenés à trahir le saint royaume de Jérusalem.

Les Croisades finies, le Temple se reconvertit en une multinationale financière, doublée d'une force militaire qui tient en son pouvoir, à la moindre alerte, le roi de France. Plus grave encore, les

cathares, contraints par l'Inquisition de se convertir et de se croiser, se sont infiltrés dans l'Ordre. Le Roi va y mettre fin par un coup de majesté sans précédent. Le 13 octobre 1307, au même instant dans tout le Royaume, tous les Templiers sont arrêtés. Coup de filet royal, à nul autre pareil, qui épargna du sang et des larmes à la Chrétienté entière ! Le pape Clément V doit se rendre à l'évidence et met en marche la machine inquisitoriale. Au concile de Vienne en 1311, l'Ordre du Temple est aboli.

D'autres désordres non moins graves troublent également la Chrétienté. Une guerre de factions rivales déchire l'Italie et menace la papauté. Aux XII^e-XIII^e siècles, la lutte du Sacerdoce et de l'Empire a divisé l'Allemagne et l'Italie en deux clans : les partisans du Pape, appelés les *guelfes*, contre les partisans de l'Empereur, les *gibelins*. Si les clans se sont calmés en Allemagne à la mort de Frédéric II, ils continuent à s'entre-tuer en Italie.

LE GRAND SCHISME.

La papauté est elle-même sans cesse menacée dans Rome. Au vu de l'instabilité politique italienne, le pape Clément V préfère se rendre à Avignon, qui appartient alors à un vassal du Saint-Siège, en 1309. Lorsqu'il meurt en 1314, un conclave se réunit à Carpentras, mais est interrompu par des désordres et des massacres entre Gascons et Italiens ; les cardinaux s'enfuient, et ce n'est que deux ans plus tard qu'un nouveau conclave se réunit à Lyon.

Le nouveau pape, Jean XXII est un vieillard de soixante-douze ans. Il va cependant diriger l'Église en administrateur génial pendant dix-huit ans ! Ayant été lui-même évêque d'Avignon par le passé, il choisit tout naturellement cette ville pour résidence, sans abandonner toutefois l'espoir de retourner un jour à Rome. C'est son successeur, Benoît XII, qui décide l'établissement définitif de la papauté en Avignon. Après trois autres Papes et un essai infructueux de retour à Rome en 1367-1370 par Urbain V, Grégoire XI est élu. Pressé par sainte Catherine de Sienne, dont les révélations ordonnent au Pape de retourner à Rome, siège de l'apôtre Pierre, Grégoire XI se rend aux instances du Ciel et quitte Avignon en 1377. Il meurt à Rome l'année suivante.

Le conclave des cardinaux se réunit alors pour lui donner un successeur, et élit un Italien, qui prend le nom d'Urbain VI. Jusque-là tout est clair. Mais au bout de quelque temps, un certain nombre de cardinaux déclarent que cette élection, entachée de violence, est nulle. Ils nomment un nouveau Pape, Robert de Genève, qui prend le nom de Clément VII et s'installe à Avignon. La Chrétienté va dès lors être divisée en deux partis : celui du Pape français,

du côté duquel se range la France principalement, et de l'autre côté celui du Pape de Rome, soutenu par l'Angleterre et l'Empire.

Lorsqu'en 1389 meurt Urbain VI, le Pape romain, l'occasion est toute trouvée pour rétablir l'unité dans l'Église : il ne reste plus qu'un seul Pape ! Las ! les cardinaux "urbanistes" se hâtent d'élire un nouveau Pape, sans prendre avis de personne. Boniface IX, leur nouvel élu, va s'ingénier à se concilier les grandes familles italiennes pour se protéger des Français ; tout cela est une succession de calculs politiques plutôt sordides, de la part des uns et des autres !

Néanmoins, de saintes âmes et vrais défenseurs de la Chrétienté cherchent à mettre un terme à ce désordre ; Jean Gerson en est la figure éminente.

Le 16 septembre 1394, l'antipape Clément VII meurt. Dès lors, il serait facile et sage de laisser mourir avec lui le schisme auquel son avènement avait donné naissance, et enterrer, par la même occasion, les querelles intestines de toute la Chrétienté ! Hélas ! sans attendre, les cardinaux schismatiques se réunissent en conclave et élisent le cardinal aragonais Pierre de Luna, qui prend le nom de Benoît XIII. Ça ne finira jamais ! Et le plus troublant est qu'il y a des saints dans les deux camps. Quelle désorientation !

En 1409, après maintes péripéties, fausses compromissions et parjures, les cardinaux commencent à en avoir assez et décident de régler la question dans un Concile, à Pise. L'assemblée se déclare d'emblée valablement convoquée, et qualifiée pour connaître la question du schisme et lui donner une solution.

Après avoir blâmé les deux Pontifes de n'avoir pas répondu aux convocations qui leur avaient été adressées, l'assemblée des évêques proclame la double soustraction d'obédience puis la déposition des deux Papes comme « *schismatiques, hérétiques notoires, coupables de parjure et de violation de vœu.* »

La vacance du Saint-Siège étant prononcée, les cardinaux procèdent ensuite à l'élection du nouveau Pape, qui prend le nom d'Alexandre V. Mais Grégoire XII, pape de Rome, et Benoît XIII, pape d'Avignon, n'ont abdicé que dans les désirs des cardinaux : ni l'un ni l'autre n'accepte de démissionner et de reconnaître ce nouvel imposteur ! La Chrétienté compte désormais trois Papes !

En 1414, Jean XXIII, le successeur d'Alexandre V, le pape des cardinaux de Pise donc, réunit un Concile à Constance, avec la volonté d'en finir une fois pour toutes. Dans un premier temps, il faut faire place nette. Le Pape des cardinaux, Jean XXIII, est déposé le 29 mai 1415, tandis que Grégoire XII, le Pape de Rome, abdique volontairement, pour le bien de l'unité, quelques jours plus tard. Seul Benoît XIII, le pape d'Avignon, reste inflexible dans son orgueil et

refuse d'abdiquer, malgré les nombreuses tractations entreprises par les cardinaux de Constance ; il s'exile en Espagne tandis que sa déchéance est prononcée, le 26 juillet 1417.

Le terrain ainsi déblayé, reste à élire un nouveau et unique pape. Le 11 novembre, est élu Odon Colonna, qui prend le nom de Martin V, reconnu par toute la Chrétienté comme légitime Pontife de l'Église du Christ, *une, sainte, catholique, apostolique et romaine*. Le Grand Schisme a pris fin, avec l'élection de ce grand Pape, pieux et énergique, qui va commencer à remettre de l'ordre dans l'Église et la Chrétienté. Mais que de ruines, matérielles et spirituelles, à relever !

LES VALOIS.

Au cours de ce quatorzième siècle, la situation de la France n'est guère meilleure que celle de la papauté. Après la mort de Philippe le Bel, ses trois fils vont lui succéder, sans toutefois donner un héritier à la couronne. À la mort du dernier, Charles IV le Bel, la branche cousine des Capétiens est appelée à gouverner le royaume : ce sont les Valois, dont le premier, Philippe VI, est sacré en 1328. C'est le début d'une lente chute de la monarchie.

En 1337, Philippe VI s'aliène le roi d'Angleterre, Édouard III, dont il vient de saisir le fief de Guyenne. Ce dernier cesse de reconnaître Philippe comme roi de France et se prétend lui-même légitime roi de France, en vertu de sa naissance. En effet, cet Édouard III est le fils d'Isabelle de France, fille de Philippe le Bel. Selon le droit anglais, il est le plus proche parent de la lignée directe des Capétiens, et peut légitimement revendiquer la couronne de France. Néanmoins, selon le droit français, et notamment *la loi salique*, le droit à la couronne ne peut passer par une femme à ses descendants : seule la lignée masculine a droit de règne. C'est le motif de la guerre entre l'Angleterre et la France, qui débute alors et va durer cent ans. C'est le tournant de notre période, qui marque la fin de la Chrétienté médiévale, car la *guerre de Cent Ans*, c'est tout un pan de l'édifice chrétien qui n'est plus sous la loi de Dieu et s'émancipe des lois de l'Église, comme à Crécy, qui inaugure la guerre moderne, totale.

En 1340, Édouard III soulève les Flamands contre la France. Philippe VI envoie sa marine mater la révolte, mais la flotte anglaise, qui l'attendait, l'anéantit devant le port de l'Écluse. Bien pire, en 1346, le roi d'Angleterre débarque en Normandie avec 15 000 hommes. Les deux armées se rencontrent à Crécy, le 26 août ; les archers anglais y causent des pertes importantes aux nôtres, pendant que leurs coutiliers, ô félonie, tuent les chevaux et poignent les che-

valiers tombés à terre. Après trois cent cinquante ans de respect des règles de la guerre, c'est la trahison du code de chevalerie ! En 1347, la prise de Calais en fait un bastion anglais pour plus de deux cents ans, un port de débarquement de troupes et de ravitaillement. De plus, *la grande peste* de cette même année ravage la France. En 1356, le roi de France Jean II est fait prisonnier par le Prince Noir, fils du roi d'Angleterre, à la bataille de Poitiers. Pour sa libération, outre une forte rançon, le Roi cède toute l'Aquitaine à Édouard III, en échange de la renonciation de ce dernier au titre de roi de France, au traité de Brétigny, en 1360.

Avec l'avènement de Charles V, en 1364, la France connaît un certain redressement. Ce Roi renoue avec la sagesse capétienne qui lui permet de tenir en respect les Anglais pendant quelque temps. Il s'entoure des meilleurs chevaliers du royaume, dont le plus illustre est Bertrand Du Guesclin, nommé Connétable de France par le Roi. Celui-ci mène la vie dure aux Anglais dont les bandes dévastent la France.

Hélas ! le "miracle capétien", un instant revivifié, cesse à la mort du Roi.

Charles VI lui succède, mais ne suit pas le bon exemple de son père. Il est frappé de folie par Dieu, le 5 août 1392, dans la forêt du Mans, alors qu'il descendait en Italie pour chasser le pape romain et imposer à la Chrétienté le pape d'Avignon. En la personne du Roi, le châtement atteint tout son royaume. Henri V d'Angleterre en profite pour débarquer en Normandie et mener une campagne victorieuse en 1415 à Azincourt. En 1419, la chute de Rouen laisse toute la Normandie aux mains des Anglais. La trahison est consommée.

Le 21 mai 1420, au traité de Troyes, Charles VI reconnaît Henri V pour son "fils" et héritier, et déclare la réunion à perpétuité des deux couronnes de France et d'Angleterre après sa mort.

Il ne faudra rien de moins qu'une intervention du Ciel pour sauver notre Patrie, par la geste miraculeuse d'une Pucelle... dont nos prières implorent aujourd'hui le renouvellement !

LA VIE EN CHRÉTIENTÉ

EN PRÉSENCE DE DIEU, PÈRE, FILS ET SAINT-ESPRIT

par frère Bruno de Jésus-Marie

La Chrétienté médiévale est un "*corps mystique*", selon l'expression du juriste Jean de Terrevermeille. Qu'est-ce à dire ? Cela signifie que tous les membres de la société font un seul Corps, dont le Saint-Esprit est l'âme. Il le dirige et l'inspire par l'Église et ses institutions, par ses saints et ses moines.

Les Rois et les princes sont les organes moteurs, centres nerveux de ce corps, dont les seigneurs vassaux et officiers royaux sont les nerfs, afférents et efférents.

Puis viennent les paysans et ouvriers des communes, groupés en corporations, qui en sont naturellement les muscles et les mains.

Les universités, enfin, sont les garantes de la science et de l'intelligence de cette société, lui fournissant une élite d'hommes instruits.

LA VIE MONASTIQUE, ÂME DE LA CHRÉTIENTÉ

Tout d'abord, ce qui donne à ce qu'on appelle injustement le "Moyen Âge" son caractère profondément et durablement religieux, ce sont les moines.

À partir de 816, lorsque le roi de France, Louis le Pieux, donne la règle bénédictine pour fondement à la vie monastique dans son royaume, celle-ci connaît

un renouveau. Saint Benoît d'Aniane, dès l'an 780, a entrepris la réforme de l'Ordre de saint Benoît. Mais lors des invasions barbares du dixième siècle, les monastères sont pillés, les moines dispersés, fuyant vers l'intérieur des terres.

Pourtant, en 909, avec la fondation de l'abbaye de Cluny, la réforme bénédictine va être menée à bien, avec de tels fruits de grâce et de sainteté que notre Père écrivait dans ses *MÉMOIRES ET RÉCITS* :

« Cluny me toucha au cœur, à l'impourvu et pour toujours. À partir de 909, l'Histoire me parle, elle me concerne et m'appelle, elle m'éclaire et m'aide. » Le cours d'histoire de son professeur de séminaire, Monsieur Gautier, lui fait découvrir « comment Guillaume d'Aquitaine, comte de Mâcon, eut l'idée neuve de faire hommage du nouveau monastère et de ses terres en don perpétuel au Saint-Siège, les soustrayant ainsi aux convoitises, empiètements et pressures des seigneurs environnants, des évêques et peut-être quelque jour du Roi lui-même ! Coup de génie politique qu'inspirait un sentiment très fort de la suprématie universelle du Pontife romain, grâce auquel Cluny va prendre la tête de la renaissance bénédictine par toute la Chrétienté, et devenir, pour l'an mille, cette forêt de piliers et de colonnes qui

soutiendront l'édifice prestigieux de l'ordre féodal et royal, plus que français, moins qu'impérial, européen.»

La force de Cluny tient aussi à l'exceptionnelle stabilité et qualité de ses abbés ; quatre seulement au dixième siècle : les saints Bernon, fondateur, Odon, Aymar et Mayeul ; et au onzième siècle, deux abbés : saint Odilon et saint Hugues, avec des abbatiats de près de soixante ans chacun ! L'ensemble de l'Ordre ne forme, pour ainsi dire, qu'une seule abbaye, l'abbé de Cluny étant le supérieur de tous les prieurs, personnellement désignés par lui à la tête de chaque monastère. Cette centralisation de l'autorité entre les mains du prieur général, lequel est libre de toute contrainte féodale, assure l'unité de la communauté, bien que celle-ci soit répartie entre 1200 monastères à la fin du onzième siècle.

Si les clunisiens sont de grands bâtisseurs, à la recherche de la beauté architecturale dont saint Odon disait qu'elle donnait un pressentiment du Ciel, ils sont surtout les garants de l'ordre de la Chrétienté, prenant la défense des plus vulnérables. En effet, face aux exactions et pillages des seigneurs féodaux, l'Église, par l'entremise des abbés de Cluny, va établir des codes de la guerre pour garantir LA PAIX ET LA TRÊVE DE DIEU.

LA PAIX DE DIEU permet de définir des espaces protecteurs, à l'intérieur desquels on ne peut pénétrer en armes avec l'intention de s'y battre ; c'est ainsi que les églises deviennent une garantie de sécurité à qui y demande asile, avec menace d'anathème sur celui qui oserait violer l'enceinte sacrée du sanctuaire.

LA TRÊVE DE DIEU, quant à elle, est une institution qui limite les guerres dans le temps. Certains jours de la semaine sont ainsi prohibés : le dimanche, bien entendu, mais aussi le jeudi, jour durant lequel Notre-Seigneur institua l'Eucharistie, ainsi que le vendredi, jour de notre Rédemption ; si vous faites le compte, il ne reste plus, par semaine, que trois ou quatre jours pour se battre ; et cela sans parler des jours de fêtes et de leurs vigiles, des octaves, du Carême, etc., qui restreignent encore le temps de guerroyer pendant l'année. Et si l'on ne peut plus perdre son temps à chercher querelle à son voisin, on peut alors se dévouer à son peuple, ou partir en Croisade protéger la Chrétienté !

Malheureusement, après la mort de saint Hugues, en 1109, Cluny connaît un déclin par la faute de son déplorable successeur, Pons de Melgueil, un mondain. Ce dernier profite de l'immense richesse de l'Ordre pour relâcher la Règle. Déposé sur dénonciation de ses moines, il est remplacé, après bien des tracas, par Pierre de Montboissier, dit "le Vénérable" en raison de sa sagesse et de sa sainteté. Ce dernier va

renouer avec la lignée des grands abbés clunisiens, jusqu'à sa mort en 1156.

Mais au moment précis où Cluny connaît son déclin, la Providence suscite un autre Ordre pour donner à sa Chrétienté un souffle nouveau. En 1112, le jeune Bernard et trente personnes de sa parenté se présentent à la porte du monastère de Cîteaux, récemment fondé par saint Robert de Molesmes. Ce prieuré, qui végétait jusqu'alors, va connaître à partir de ce moment une rapide croissance, au point d'essaimer dès l'année suivante. À la mort de saint Bernard, les cisterciens compteront 700 abbayes ! Pour l'heure, en 1115, Bernard est envoyé fonder Clairvaux : tout y est à construire, à défricher. C'est pourtant ce monastère qui va être le soutien de la Chrétienté pour le douzième siècle, comme nous l'avons vu dans la conférence précédente.

Toutefois, interroge l'abbé de Nantes, « qu'est-ce qui peut faire venir au monastère ces fils de nobles, de chevaliers, ces gens de l'élite sociale et en même temps des paysans, des bûcherons, des repris de justice, des gens traînant la misère ? se demande notre Père. Cela faisait une communauté dont nous n'avons pas idée ! Ce qui fait entrer ces moines, et cela pendant des siècles, et demeurer jusqu'à leur mort, se sont trois choses, trois trésors, trois personnes.

« La première personne qui les fait entrer là, c'est Dieu le Père, leur amour de Dieu le Père. S'ils se jettent dans cette solitude, c'est parce que dans cette solitude, avec ses grands bois, ses grands prés, ce ciel absolument serein, ils sont avec le Créateur. Ils voient Dieu partout. Quand ils vont au bois, ou qu'ils méditent dans les pacages, ou qu'ils font leur jardinage, Dieu est là. La nuit, en se levant, ils voient le ciel qui leur parle d'un Dieu tout-puissant, bon et miséricordieux. Il y a la nature qui leur parle de la vie et de la mort, du Ciel et de l'enfer, de l'éternité. Ils baignent dans cette présence de Dieu, ils aiment Dieu.

« Le deuxième trésor, c'est la Messe conventuelle. Tout le monde y assiste, les Pères de chœur en avant, les convers derrière une barrière, et là-bas, au fond, les paysans, les ouvriers qui travaillent pour eux. Tout s'arrête. La Messe est très solennelle, parce que c'est Jésus-Christ offrant son Saint-Sacrifice et se donnant en nourriture.

« Le troisième trésor, c'est la Vierge Marie. Pas de femme dans ces monastères cisterciens ; de hautes clôtures les défendent contre toute intrusion du monde, mais ces hommes ne sont pas des célibataires. Ils ont l'amour de la Sainte Vierge : c'est la douceur, la joie secrète de leur vie, qui les console, les accompagne tous les jours. Chaque soir, ils chantent le *SALVE*

REGINA qui remue le cœur quand on les entend chanter de leurs voix paysannes, un peu souffrantes, pas étudiées du tout, contrairement à Cluny où les voix sont célestes. Des voix de paysans fatigués, qui regardent la Sainte Vierge au-dessus du chœur, entre les deux cierges tremblotants, pour qu'Elle les garde, maintenant et à l'heure de leur mort.»

Si Cluny a été l'âme du onzième siècle, et Cîteaux celle du douzième, au treizième siècle ce sont les Ordres mendiants qui continuent cet élan. Les dominicains vont être les défenseurs de la Chrétienté par leur lutte contre l'hérésie et la défense de la vraie foi, par la prédication et l'enseignement, comme notre Père lui-même y a été conduit.

Mais c'est surtout l'esprit franciscain qui va envahir la Chrétienté. Les stigmates que reçoit saint François d'Assise suscitent ainsi un grand enthousiasme pour la sainte Humanité du Christ et pour sa Passion rédemptrice : c'est ce qu'on appelle la *devotio moderna*. Le *Poverello* n'a-t-il pas illustré la crèche de Noël à Greccio, vivante représentation de l'abaissement de Notre-Seigneur ?

Ainsi porté par les monastères, l'homme médiéval est profondément religieux. Cette piété se nourrit en premier lieu de la liturgie qui scande toute sa vie, d'année en année. Les fêtes religieuses rythment tout son travail. En France, par exemple, les paysans paient la location de leur terre, le fermage, le jour de la Saint-Martin, évangéliste des campagnes. De plus, si on cumule les jours fériés et les fêtes d'obligation, on arrive à peu près à cent jours chômés par an. C'est dire qu'on laissait volontiers son travail pour la prière en ce temps-là !

Au culte des saints de la paroisse ou du diocèse s'ajoutent les principales dévotions de la Chrétienté, qui entraînent les chrétiens à prendre bâton et besace pour entreprendre de grands pèlerinages. Le but est de gagner "l'indulgence" qui s'y rattache afin d'obtenir le pardon de ses péchés. Ce peut-être aussi l'accomplissement d'un vœu, celui de partir en Croisade par exemple. Le pèlerinage est encore prescrit comme "pénitence" d'un méfait absous : ainsi, Philippe le Bel ordonne un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne aux bourgeois de Bruges, qui s'étaient rendus coupables des fameuses *matines*.

C'est, bien sûr et au premier chef, JÉRUSALEM et la Terre sainte qui attirent les foules chrétiennes, aux lieux de la vie de Notre-Seigneur. Cette pieuse entreprise est facilitée par les Croisades, qui libèrent les Lieux saints et la route qui y conduit, de manière durable, avec la fondation des États latins d'Orient, qui se maintiennent près de deux cents ans.

C'est ensuite le pèlerinage aux tombeaux des

saints Apôtres Pierre et Paul, à ROME, qui voit accourir la Chrétienté, surtout à partir de la restauration de la puissance pontificale entreprise par saint Grégoire VII. De plus, ce pèlerinage va se développer prodigieusement lorsque le pape Boniface VIII décrète l'année 1300 "Année sainte", avec la délivrance d'une indulgence plénière ; c'est ce qu'on appelle le *jubilé ordinaire*, qui se renouvelle à partir du quinzième siècle, tous les vingt-cinq ans, parfois entrecoupés par des *jubilés extraordinaires* décrétés selon le bon plaisir du Pape, au gré des circonstances, notamment face aux périls encourus par la Chrétienté.

Des jubilé locaux sont également accordés à des lieux de pèlerinages par le Souverain Pontife, en des occurrences précises, qui voient alors la foule des pèlerins se presser en ces occasions. C'est notamment le grand pèlerinage jubilaire du PUY-EN-VELAY, que nous avons nous-mêmes gagné en 2016, qui survient lorsque le Vendredi saint tombe le 25 mars. En 1429, les bons Français y accourent pour implorer de Notre-Dame, Reine de France, la délivrance de leur nation et la cessation des maux qui la déchirent ; Isabelle Romée, mère de notre sainte Jeanne d'Arc, s'y rend elle aussi cette année-là, afin d'y prier pour la mission de sa fille.

Un troisième grand pèlerinage de notre Chrétienté médiévale est celui de SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE. En 813, la découverte du corps de saint Jacques le Majeur, frère de Jean, par un saint ermite espagnol cause une vive émotion dans tout l'Occident. Dès qu'il en est informé, le roi Alphonse accourt avec les Grands de sa cour pour vénérer l'Apôtre. Il prévient le pape Léon III, qui informe tout le monde chrétien de cette découverte par une bulle pontificale. Par la suite, le pape Alexandre III, dans la deuxième moitié du douzième siècle, accorde au pèlerinage l'indulgence plénière d'un jubilé lorsque la fête de saint Jacques (25 juillet) survient un dimanche. Des millions de pèlerins arrivent alors des points les plus reculés d'Europe pour vénérer le saint Apôtre.

Il faudrait encore parler des pèlerinages au Mont-Saint-Michel, à Notre-Dame de Liesse, etc., c'est sans fin, tant la Chrétienté médiévale vit de ces dévotions ; ou pour dire mieux encore, tant le naturel et le surnaturel sont mêlés, comme par un mouvement naturel et spontané : on vit en présence des saints, en communion constante avec le Ciel.

C'est finalement toute la société, y compris sa structure elle-même, qui est chrétienne et patriarcale, à l'image et sous le regard de Dieu, notre très chéri Père Céleste, de son Fils Jésus-Christ, de leur commun Esprit-Saint.

LE MODÈLE FAMILIAL

Revenons un peu en arrière dans notre histoire. À la fin du dixième siècle cessent les grandes invasions qui ont troublé cette période, si justement appelée "*le siècle de fer*". Les sarrasins sont refoulés de la Provence où ils avaient établi des bases pour ravager l'intérieur des terres, tandis que les Hongrois sont repoussés à l'Est par Otton I^{er}, futur empereur germanique, par la victoire du Lechfeld en 955. Les Vikings, quant à eux, sont assimilés, grâce au traité de Saint Clair-sur-Epte en 911, avec la création du duché de Normandie, très vite christianisé et francisé.

Toutefois, après une époque si troublée, les autorités sont défaillantes et il en résulte un état de guerre endémique : « Dans le désordre, écrit Funck-Brentano, comme aucune autorité tutélaire n'a plus la force ni les moyens de se faire valoir, chacun prend le droit de faire la guerre pour son compte, à son profit, à son plaisir. »

La société se resserre donc sur sa base la plus fondamentale : LA FAMILLE, « cellule écologique complète », comme écrit si bien notre Père (POINT 107).

La famille, d'abord groupée autour du père, va peu à peu s'étendre, pour former autour de son chef le noyau d'un compagnonnage étendu : LA MESNIE.

La mesnie est une réalité plus large que la famille, mais dont la structure demeure semblable, comprenant à la fois la parenté et les proches, les domestiques, les gens d'armes, etc., tous attachés ensemble par des mœurs, des traditions, des sentiments et un caractère familial propre qui définissent cette mesnie. À sa tête se trouve le seigneur, revêtu d'un caractère patronal, paternel : il est véritablement le chef de cette grande famille. « Réunis autour de leur seigneur, commente Funck-Brentano, tous ceux qui composent la mesnie doivent s'aimer mutuellement comme parents d'une même famille, au point que cette affection réciproque, profonde et dévouée, qui unit les membres de la mesnie, en fait le caractère essentiel. Les membres d'une mesnie doivent avoir pour leur seigneur l'affection qu'on a pour le chef de famille, et lui-même les doit protéger et mener en douceur. L'affection qu'ils lui témoignent, en retour de celle qu'il leur accorde, fait sa force et sa puissance. » C'est un modèle patriarcal qui émerge là, imprégnant toute la société.

De même que la mesnie provient de l'extension progressive du cadre de la famille, la mesnie s'étendant elle-même va produire une structure sociale plus vaste : LE FIEF, à la tête duquel on trouve le baron féodal. Chef d'une mesnie plus grande et plus puissante, il puise son autorité dans celle, encore une fois, du chef de famille :

« Retranché dans un solide donjon qu'une petite garnison d'hommes d'armes suffit à défendre contre une armée, il peut braver les plus puissants. Il y abrite les siens en cas de danger et, à la tête d'hommes résolus, il est en mesure de faire respecter ou de venger les membres de son fief. Avec les redevances qu'il perçoit des habitants de ses terres, avec les contributions qu'il lève sur les voisins qui recherchent sa protection, il pourvoit à l'entretien de sa famille. » Le fief est ainsi un petit État, déjà muni de tous les organes nécessaires à une existence complète et indépendante : une petite armée est groupée autour du baron comme leur chef de guerre, tandis qu'un groupe de vassaux agissent en conseillers de leur seigneur, formant une sorte de comité de gouvernement, voire une cour de justice lorsque le baron délègue une affaire sans s'en occuper lui-même.

Si l'on résume cette évolution de la structure de la société, on constate donc que l'on est parti de la famille, qui donne naissance à la mesnie, qui elle-même va finalement produire le fief. L'ensemble de ces fiefs compose ainsi la SOCIÉTÉ FÉODALE.

LA SOCIÉTÉ FÉODALE

En quoi consiste-t-elle ? Notre Père l'explique dans son numéro spécial d'Histoire de France (CRC n° 198, mars 1984) : « C'est un réseau complexe et d'une infinie variété, d'engagements mutuels de service et de défense, l'un aidant l'autre, qui en cent ans organise le pays contre le brigandage, l'anarchie, selon un échelonnement de garanties du plus faible au plus fort, constituant précisément cette structure pyramidale, faite d'emboîtements d'accords particuliers, si caractéristiques de la féodalité. Mais qu'auraient valu cet immense entrelacs de fidélités jurées de personnes à personnes sans la foi chrétienne conférant une valeur sacrée à ces serments, et sans l'autorité de l'Église en surveillant l'observance, armée de peines spirituelles, l'excommunication et l'interdit, suivis d'insupportables sanctions temporelles ? Grâce au christianisme, ces engagements s'appuient sur une force morale... une foi mystique, bien consolidée de force sociale et bien armée de rigueurs séculières !

« Néanmoins, continue notre Père, cette société féodale si diverse, si frémissante, avec sa double tendance antagoniste à l'ordre et à l'éparpillement (autrement dit à la forte organisation au sein des fiefs, en même temps qu'à leur indépendance jalouse les uns envers les autres), cette société avait besoin d'une clef de voûte. Elle se l'est donnée avec une monarchie issue d'elle. Ainsi, en France, dès son élection par ses pairs, et son sacre par les évêques, le duc de France Hugues Capet, devenu Roi, reconnaît pleinement l'autorité féodale des six autres grands

seigneurs, les ducs de Normandie, de Bourgogne et de Guyenne, et les comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne, dont les possessions sont d'ailleurs beaucoup plus considérables que les siennes, cette France originelle grande comme un mouchoir de poche. Les Capétiens, devenus souverains, considèrent toujours que cet ordre féodal s'impose à eux, comme antérieur à leur pouvoir royal, et loin de le combattre et détruire systématiquement comme on l'a trop dit, ils composent avec lui, s'appliquant, comme suzerains éminents, à en être les guides et les régulateurs.»

Le Roi est ainsi le père de son peuple, et en tant que tel, « *il traite ses sujets et leur distribue la justice comme un père fait avec ses enfants* », selon l'expression de Bodin, un historien du seizième siècle. Le Roi est suprêmement le défenseur des humbles contre les grands, des pauvres plutôt que des riches, du peuple, même contre ses propres fonctionnaires et contre ses féodaux. « *Nous n'avons de raison d'être que si nous rendons la justice à tous et par tous les moyens* », disait Hugues Capet. Toute justice émane du Roi, car lui seul est souverainement libre, au-dessus de tous les partis, pour trancher leurs querelles et les faire s'accorder pour la paix du royaume. Le Roi a également le devoir de protéger les populations qui seraient injustement opprimées par leur suzerain. C'est ainsi que Philippe Auguste, en accord avec le droit féodal, confisque les domaines de Jean sans Terre, roi d'Angleterre, afin de protéger les habitants contre leur souverain peu scrupuleux. La Normandie, le Maine, la Touraine et l'Anjou deviennent alors terres françaises en 1206.

Le Roi, justicier du royaume, rendait lui-même la justice, dite « *justice particulière*. » Tout le monde connaît la figure de Saint Louis, rendant la justice sous un chêne de Vincennes, et l'enthousiasme du bon peuple pour son souverain justicier.

« *Quand les sujets voient que leur prince se présente à eux pour leur faire justice, ils s'en vont à demi contents, ores qu'ils n'aient pas ce qu'ils demandent. Pour le moins, disent-ils, le Roi a vu notre requête, il a oui notre différend, il a pris la peine de le juger. Et si les sujets sont vus, ouïs et entendus de leur Roy, il est incroyable combien ils sont ravis d'aise et de plaisir.* » (Bodin)

Sous Philippe Auguste, un de ses baillis convoitait la terre d'un chevalier qui venait de mourir. En présence de deux portefaix, ainsi compromis, il fait déterrer le mort de nuit ; il lui ordonne alors de lui vendre sa terre... qui ne dit mot consent !... voilà notre filou de bailli qui remet en terre le défunt, non sans lui avoir glissé quelque monnaie en main (l'honnête homme !), et va prendre possession de « *sa* » terre. La veuve du chevalier, ignorante de tout, porte plainte auprès du Roi. Le bailli, sûr de lui, fait

témoigner ses deux portefaix qui affirment la véracité de la vente, omettant la mise en scène macabre. Philippe Auguste flairer le subterfuge et prend à part l'un des deux portefaix. « *Récite le Pater* », lui dit-il ; et pendant que l'autre s'exécute à voix basse, le Roi dit à voix haute à plusieurs reprises : « *C'est bien, tu dis exactement !* » Puis prenant à part le second témoin : « *Dis exactement, toi aussi !* » Persuadé que son collègue a vendu la mèche, il avoue tout le stratagème du bailli, que le roi s'empresse de condamner. Le chroniqueur de cette histoire ajoute : « *Ce jugement vaut bien celui de Salomon !* »

La justice du Roi, ne peut cependant pas toujours s'exercer de façon directe, ni envers tous les sujets du royaume. Le Roi transmet alors son pouvoir de justice à des officiers royaux. Autour du souverain sont ainsi rassemblés des hommes choisis par lui et attachés à sa personne, le conseillant et le représentant par délégation : ils forment le **Conseil du Roi**, ou Cour de Justice lorsqu'il s'agit de juger au nom du Roi. Dans chaque grand fief de son royaume, le suzerain est également représenté par des **parlements**, cours de justice locales, qui tirent leur pouvoir directement de l'autorité royale.

Au sein du domaine du Roi, des **prévôts** sont chargés à la fois d'administrer les biens de leur seigneur (ils sont alors comme des métayers royaux), et d'exercer la justice royale dans la localité qu'ils administrent. Quant aux **baillis** ou **sénéchaux**, ils sont les supérieurs, ou pour mieux dire les surveillants des prévôts ; ils centralisent les sommes que ceux-ci ont prélevées et les font parvenir au trésor.

Comme le fait encore remarquer notre Père au POINT 90, le Roi est encore le maître de la monnaie. Il maintient souverainement l'ordre et l'honnêteté dans les finances de la nation, et se fait un devoir moral de garantir sa stabilité. Saint Louis, en France, va ainsi créer une monnaie stable : *l'écu*, afin d'empêcher une dévaluation trop fréquente qui nuit toujours aux plus pauvres.

Le Roi est aimé de son peuple, car il est véritablement son père. Le Roi se promène-t-il à pied dans la rue ? Chacun l'aborde et lui parle sans plus de façon. Ainsi un Italien venu en France est-il tout surpris de trouver Philippe le Bel, arrêté au coin d'un carrefour par trois ribauds qui ne paient pas de mine, écoutant patiemment leurs doléances et causant amicalement avec eux, les pieds dans la boue.

Cette familiarité du Roi avec ses sujets explique toute la vie à la Cour : le Roi ne mange pas seulement avec ses pairs mais tout un chacun peut assister à son repas en spectateur, en curieux. La maison du Roi est ouverte à tous. Rien de scandaleux ou d'excessif, d'ailleurs, dans ces repas : Philippe le Bel

ne fait servir que trois plats à sa table, et au dessert, le restant des mets est réparti entre les personnes présentes, usage qui se conservera jusqu'à la fin de la monarchie.

Le Père de Foucauld comprenait admirablement l'ordre de la société féodale, lorsqu'il écrivait à Marie de Bondy, le 11 janvier 1916, en pleine guerre mondiale : « *La guerre présente me fait comprendre les Croisades. Celle des Albigeois surtout. Maintenant je comprends. C'étaient la civilisation chrétienne, l'indépendance des nations, les traditions d'honneur et de vertu, la liberté de l'Église, souvent la vie et l'honneur des personnes qui étaient en jeu* » face à l'hérésie cathare qui remettait en cause toute forme de serment et d'hommage, entraînant une décadence morale de toute une société.

Après avoir vu l'organisation de cette société féodale dans ses membres les plus éminents, redescendons maintenant vers l'humble travail des paysans pour voir dans leur labeur quotidien leur manière propre de servir leur Créateur. Et tâcher de les imiter...

LA VIE DANS LES CAMPAGNES

Pour exploiter leurs domaines, les seigneurs ont recours à un mode d'organisation dénommé **seigneurie**, à ne pas confondre avec la féodalité qui est un système social. La seigneurie est de nature économique. Elle peut être soit aristocratique, si le seigneur est laïc, soit monastique, s'il s'agit du domaine d'une abbaye.

En premier lieu, le seigneur va diviser sa terre en deux parties inégales : l'une qu'il garde pour son propre usage, la **réserve**, et l'autre qu'il « *loue* » pour ainsi dire à des paysans, la **tenure**.

La tenure est elle-même divisée en parcelles, chacune louée à un paysan libre, en échange de **corvées**, qui permettent au seigneur d'entretenir sa réserve, en plus du travail de ses **serfs**, paysans non libres attachés à son service.

Néanmoins, ces corvées étant assez lourdes (environ cinquante-sept jours par an), les paysans préférèrent très vite payer leur tenure en espèce plutôt qu'en nature, selon divers types de « *contrats* ».

Il y a tout d'abord la **censive**, qui correspond à une redevance fixe en échange de l'exploitation de la tenure. « *Vous êtes exploitant de cette tenure à censive ? Alors ça sera tant de mesures de blé par an.* » C'est un contrat bien pratique pendant les années fructueuses : vous êtes gagnant et tout le surplus est pour vous ; mais lorsque la récolte est mauvaise, vous avez le couteau sous la gorge pour délivrer la quantité conclue à votre propriétaire.

Autre type de tenure : le **champart**, contrat qui définit un pourcentage de la récolte. « *Ça sera dix pour cent de la récolte tous les ans.* » Lorsque la

récolte est mauvaise, vous avez la sécurité de payer votre seigneur tout en gardant quelque chose pour vous, mais lorsque la récolte est excellente, le pourcentage à payer représente une plus grosse quantité et vous y perdez un peu au change !

Un dernier type de tenure enfin est l'**hostise**, contrat allégé, qui permet d'attirer les paysans sur des parcelles peu exploitées ou, le plus souvent, à défricher. Car avec l'augmentation de la population, il faut également augmenter les surfaces cultivables pour nourrir tout ce monde-là ! Le mouvement de défrichement va prendre une grande ampleur dans toute la Chrétienté de 1050 à 1300, d'abord lancé par les moines comme les cisterciens, puis encouragé par les seigneurs laïcs qui veulent mettre en valeur leurs terres, souvent couvertes d'épaisses forêts. En deux cents ans, cette politique va permettre l'augmentation des surfaces cultivables de 15 % en France et de 25 à 30 % pour le Saint Empire romain germanique et l'Angleterre. Si le mouvement se ralentit fortement au début du quatorzième siècle, il n'en continue pas moins petitement par le « *grignotage* » des paysans eux-mêmes, qui agrandissent leur tenure sur la forêt sans n'en rien déclarer à personne.

Admirable société paysanne, s'enthousiasme notre Père : « Pas un des villages de Bourgogne ou de Champagne où nous passons qui ne nous soulève d'admiration. Il faut être Américain, tenez (ou bien Canadien) ! il faut venir de l'autre côté de l'Atlantique pour être baba d'admiration devant le moindre village français. Pourquoi ? Parce qu'on y trouve une église, des maisons sagement groupées autour de cette église, chaque maison ayant son prolongement : un peu de pré, un peu de champ, un peu de bois, et avec cela, on vit dans une harmonie millénaire ! Et si maintenant nos paysans mécanisés, étrangers venus chez nous, épuisent notre sol en dix ou vingt ans, c'est parce que par-dérrière, il y a 1500 ans de sagesse écologique. Et quelle est-elle ? C'est un paysan, qui soigne son terrain, qui ne tire que ce que son terrain peut lui donner, mais en enrichissant son terrain, et non pas en l'appauvrissant. Ah ! Ce n'étaient pas des barbares ! »

Non, ce n'étaient pas des barbares, bien au contraire ! Ces hommes du Moyen Âge étaient de prodigieux inventeurs, de techniques agricoles et d'outils, qui vont révolutionner les rendements.

L'une de ces premières innovations techniques est l'invention du joug pour les bœufs et du collier d'épaule pour le cheval : c'est une révolution dans les modes d'attelage, là où n'existait que le collier de cou qui, à force, étranglait l'animal. Désormais, l'effort du cheval est mieux réparti et il n'y a pas de perte de force. Cela va permettre une autre innovation dont nous vivons toujours : la **charrue**, au soc incurvé.

Là où l'araire, soc droit, ne faisait qu'aérer le sol, le soc recourbé permet de creuser un sillon profond et de retourner la terre. La charrue, munie de ce type de soc, peut travailler indifféremment une terre lourde et épaisse, aussi bien qu'une terre plus meuble.

Également, la prolifération des outils en fer, grâce à l'amélioration du savoir-faire des forgerons, va permettre de spécialiser les différentes étapes du travail des champs ; de la moisson par exemple, avec l'utilisation de la serpe et de la faucille pour faucher les gerbes, tandis que le foin est coupé à la faux, dont la lame subit elle-même une innovation technique au treizième siècle : elle est désormais inclinée, et non plus dans le même plan que le manche : c'est plus pratique à manier et moins fatigant. Les pelles, bêches et pioches, etc., se développent elles aussi.

Le génie de la Chrétienté qu'admirait notre Père se constate surtout dans l'innovation des modes de culture, tout à la fois soucieux d'améliorer la production, non seulement en quantité mais aussi en qualité, et de respecter l'ordre écologique voulu par Dieu. C'est ainsi que les paysans expérimentent la *jachère* comme mode d'exploitation des terres agricoles. C'est tout d'abord la *jachère biennale* : on cultive une année, et on laisse le sol se reposer l'année suivante, et on recommence le cycle. Mais la bonne idée est de varier les cultures. Cela va donner la *jachère triennale* : on fait du blé d'hiver (froment et seigle), puis du blé de printemps (orge et avoine) et on laisse en *jachère* ; des mauvaises herbes poussent pendant cette dernière période, et on laboure trois à quatre fois avant de semer de nouveau pour recommencer le cycle : cela fait ainsi un engrais naturel qui enrichit le sol. De plus, nos anciens ayant un grand sens de l'entraide (dont nos paysans d'aujourd'hui feraient bien de prendre de la graine), ils organisent cette rotation des cultures de manière collective ; c'est ce qu'on appelle l'*assolement*, de telle sorte qu'au sein d'un même village, la période de *jachère* ne tombe pas pour tous au même moment. Cette méthode porte ses fruits : les rendements en céréales vont jusqu'à 15 grains pour 1 épi dans la Beauce, contre 3 pour 1 du temps de l'emploi de la *jachère biennale* !

De plus, à cette époque, un léger réchauffement climatique, appelé « *petit optimum médiéval* » par les spécialistes, favorise encore les rendements agricoles. Décidément, le Bon Dieu bénit cette Chrétienté toute tournée vers Lui. En voulez-vous un exemple ? Ce léger réchauffement a permis aux Danois de coloniser le Groenland, libéré en partie des glaces qui le recouvrent. Que pensez-vous que l'on essaya d'y planter ? De la vigne bien sûr ! Afin d'avoir du vin pour dire la Messe ! Malheureusement, cela ne produisait guère que du verjus, et on fit venir du vin

du continent ; mais l'intention nous montre le souci religieux de ces hommes du Moyen Âge.

Cependant, avec l'accroissement de la population, les villes, quant à elles, prennent de plus en plus d'importance, tendent à s'émanciper des seigneurs et d'obtenir d'eux une certaine autonomie : c'est ce qu'on appelle le *mouvement communal*. Plutôt que de se placer sous la protection d'un baron féodal, les bourgeois (entendez : les habitants libres du bourg) entendent pourvoir eux-mêmes à leur défense ; c'est ainsi que se créent des milices communales, dont la force n'est pas négligeable, puisqu'elles apporteront un précieux soutien à Philippe Auguste lors de la grande bataille de Bouvines. En échange des services rendus par la commune, soit militaires comme à Bouvines, soit surtout d'ordre économique, par la mise en place de contrats avantageux vis-à-vis des seigneurs, les villes peuvent ainsi obtenir des privilèges (exemption de certaines taxes, allègements des charges...) et surtout se voient bénéficier d'un plus ou moins grand degré d'autonomie interne. C'est alors que se met en place une municipalité, présidée par un *maire* et constituée d'*échevins*, bourgeois désignés ou élus par les chefs de famille. Symbole de ces privilèges qui fondent l'autonomie de la commune, le beffroi domine la maison de ville dans le nord de la France et dans les Flandres. Les clés et le sceau, quant à eux, sont les signes féodaux distinctifs d'une commune, respectivement de son indépendance et de son pouvoir de juridiction.

L'essor de l'activité économique dans ces communes entraîne l'union de personnes aux intérêts communs, exerçant une même profession : ce sont les *corporations*.

Parmi ces corporations, une va se distinguer par son influence et son rapide essor : la corporation des enseignants, autour desquels se groupent de plus en plus de jeunes élèves, avides de connaissances, en cette "renaissance" des XII^e - XIII^e siècles.

LA NAISSANCE DES UNIVERSITÉS

Aux XI^e - XII^e siècles, des écoles existent déjà en Occident. Les écoles épiscopales, les plus anciennes, se situent généralement près de l'église cathédrale, et sont administrées par l'évêque lui-même, ou par un chanoine du chapitre de l'église cathédrale désigné par lui, que l'on nomme alors l'*écolâtre*. Les écoles dites capitulaires relèvent, elles, d'un chapitre régulier et sont installées dans la collégiale ; parmi les plus fameuses sont celles de Sainte-Geneviève (où enseigne maître Abélard) et de Saint-Victor. Ajoutons aussi les écoles monastiques, qui sont en déclin, après avoir cependant joué un grand rôle à la fin de l'époque carolingienne.

Dans ces écoles, l'enseignement qui est donné répond fondamentalement à un objectif religieux : la formation des clercs. À noter au passage que le terme de "clerc" peut désigner aussi bien quelqu'un destiné à l'état ecclésiastique qu'un érudit destiné, lui, à l'administration ou à d'autres offices supérieurs. Dans ces écoles urbaines, sont enseignés le latin, mais aussi et surtout la science sacrée, sur la base de réflexion théologique, d'exégèse et de DROIT CANON.

Dans ces écoles, les enseignants sont choisis et mis en place par l'évêque ou la collégiale, qui leur donne le droit d'y enseigner. C'est ce qui va changer, à la fin du douzième siècle. L'extension du mouvement corporatif au sein du corps professoral va en effet grouper, dans un même collège, des hommes animés de la même recherche de la science et de la vérité. Dès qu'un homme de talent ou de renom surgit pour donner corps aux aspirations générales, une université se forme. Et si quelque mécène ou protecteur se trouve là pour épauler l'effort commun, les résultats peuvent être durables. L'Église n'est pas la dernière à bénir et encourager le mouvement naissant. Si l'État voit dans les universités un instrument propre à préparer les citoyens aux grandes carrières, indispensables à la société, l'Église, elle, nourrit la noble ambition de

former, par ce moyen, une élite capable de mieux servir Dieu et la Cité. C'est vraiment une révolution toute pacifique qui s'opère. L'antiquité n'avait guère cultivé les arts que pour eux-mêmes : ils étaient le but même des études et des recherches. Au Moyen Âge, les arts libéraux servent surtout à la préparation des professions savantes : théologiens, légistes, canonistes, médecins, qui formeront l'armature, les cadres de la Chrétienté.

Loin d'entraver ce mouvement, le Pape l'encourage. Au berceau de la plupart des universités, on trouve ainsi une *bulle pontificale* pour autoriser ou confirmer la fondation, pour organiser l'enseignement et régler la discipline. L'université la plus prestigieuse de la Chrétienté est sans conteste celle de Paris. D'autres ont un grand rayonnement en se spécialisant dans une faculté particulière ; c'est ainsi que Montpellier devient université de médecine en 1220, par privilège du Pape.

L'université la plus originale est certainement Toulouse, dont la création résulte de la volonté d'établir, dans une région infestée par l'hérésie cathare, une institution capable de combattre l'erreur, par l'étude et l'enseignement de la véritable théologie, tâche confiée aux Frères prêcheurs. Saint Louis fut le principal mécène de cette entreprise féconde.

CONCLUSION

Laissons notre Père conclure pour nous donner la leçon de ces siècles passés et en tirer une espérance pour l'avenir ; c'est au POINT 35 : « L'Église est tout ce qu'il y a de divin dans le monde. La Chrétienté, qui en est la projection temporelle, est l'œuvre sainte de Dieu dans l'histoire. L'incomparable passé de la geste chrétienne est le signe miraculeux de l'Alliance universelle et éternelle scellée par le Christ avec son Père, en faveur des hommes pour le salut du monde. Le passé de la Chrétienté nous sert de modèle et de règle. Car Dieu a fait là ce qu'Il a voulu et ce que l'avenir ne doit pas substantiellement changer mais tâcher de parfaire.

« Avant la Révolution, là où son esprit diabolique n'a pas encore pénétré, le peuple vaque à ses dévotions, à ses affaires, à ses amours, à son travail, à ses loisirs dans une étonnante liberté. Étonnante pour les citoyens des sociétés révolutionnaires dites démocratiques (la nôtre à l'heure actuelle !), pour lesquelles la règle commune est la servitude, la contrainte militaire, fiscale, administrative, laïque, socialiste, centraliste... Par un anachronisme qui n'est pas innocent, on imagine l'Ancien Régime chrétien comme un double totalitarisme, clérical et royal. Il n'y a rien de plus contraire à la réalité qui, en regard de l'uniformisme démocratique et du confor-

misme révolutionnaire, paraîtrait même scandaleusement anarchique.

« Qui n'en voit pas la beauté, le bien, la vérité, méprise Dieu, ignore Jésus-Christ, se retranche de l'Église et trahit la Chrétienté. Le phalangiste trouve là ses racines, il s'émeut de cette longue histoire et de ce grand labeur, il en recueille tous les enseignements, il aime à en sauver les moindres traces. »

C'est pourquoi saint Pie X, dans sa *LETTRÉ SUR LE SILLON* insiste :

« Il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose en docteur et en législateur : on ne bâtera pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et de la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *Omnia instaurare in Christo* », tout instaurer, tout restaurer dans le Christ, et dans le Cœur Immaculé de Marie. *Ainsi soit-il !*



ROME ET LA FRANCE EN PÉRIL

POUR faire front à l'Esprit du mal, qui est en pleine effervescence tant en France qu'à Rome, frère Bruno nous encourage à espérer et militer pour le meilleur, non au moyen de quelques artifices humains, mais à la seule lumière de la Parole de Dieu, la vraie, la totale : incisive et pénétrante...

Elle s'est faite chair dans le sein de l'Immaculée et s'impose à nous depuis lors dédoublée en deux Cœurs. Du haut du Ciel où ils vivent, et sans déroger à l'ordre du Très-Haut consigné dans les saints livres, en plein accord avec eux, le Cœur Sacré de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie sont souvent redescendus sur la terre pour venir en aide à leur Église. Surtout dans les derniers temps du monde, au péril de cette « *grande apostasie* » (2 Th 2, 3-4), inaugurée par la Réforme protestante (1517), propagée par la franc-maçonnerie (1717) puis par la Révolution française (1789), déchaînée par l'athéisme et le terrorisme de la Révolution russe (1917) : Ô Paray-le-Monial ! Ô Fatima...

La parole du Dieu vivant, parfaitement actualisée et proportionnée à nos besoins, c'est donc Fatima ; la très fidèle messagère de Notre-Dame qui a témoigné de sa vérité, ce fut sœur Lucie ; celui qui aujourd'hui nous rompt le pain de cette bonne doctrine de salut ecclésial, national et international, c'est frère Bruno de Jésus-Marie (*CONTRE-RÉVOLUTION MARIALE* III, *supra*, p. 3-14). Il nous engage à le suivre dans son accompagnement vigilant et son service des deux hommes providentiels, qui incarnent aujourd'hui toute notre espérance catholique et française.

FRANÇOIS DE ROME.

Le premier est déjà en position d'autorité, c'est le pape François. Plus que jamais « *vacillant* », il accomplit la vision du troisième secret de Fatima, et se trouve donc, lui et toute l'Église, en grand péril de consommation et finalement de mort.

Dans sa *TROISIÈME SUPPLIQUE AU PAPE FRANÇOIS* (*supra*, p. 1-2), frère Bruno lui rappelle de la plus aimable et biblique manière que les promesses et serments que Dieu nous a faits par la maternelle entremise de la Vierge Marie, fille chérie d'Abraham, sont somme toute du même ordre que celles faites jadis au Père des croyants. Raison de plus pour le Saint-Père de « *trouver refuge* » dans le Cœur Immaculé de Notre-Dame de Fatima, de « *saisir fortement l'espérance qui lui est offerte.* » (He 6, 19),

et de recommander la prière du chapelet. Cette prière, notre frère nous fait comprendre qu'elle est bien plus qu'une dévotion : elle est « *l'ancre* » du dogme de la foi, la prière toute puissante des fils de l'Alliance nouvelle et éternelle. Alliance fort heureusement renouvelée dans les derniers temps du monde, en Marie l'Immaculée Conception, temple du Saint-Esprit, nouvelle et éternelle arche d'Alliance qui porte en Elle toutes les bénédictions du Très-Haut. Le Saint-Père semble s'éloigner d'Elle, prions beaucoup pour lui...

FRANÇOIS DE FRANCE.

Le second « homme providentiel » est monsieur François Fillon, candidat de la droite et du centre à l'élection présidentielle. Il subit une abjecte, homicide, mais logique persécution de la part des vicieux lobbys de la démocratie maçonnique. La République se sent menacée par son programme de « *rupture* », qui rappelle à plus d'un titre celui de la « Révolution nationale », alors, elle se défend : la seule chose qu'elle sache faire, disait Charles Maurras.

François Fillon est persécuté aussi en raison de sa foi catholique ; il en témoigne avec une absence de respect humain qui marque son irruption dans le domaine public, et annonce une révision de la législation. La franc-maçonnerie lui a donc déclaré une guerre à laquelle les évêques s'associent silencieusement : aucun « ne voulant ou ne pouvant », Vatican II oblige ! prendre officiellement la défense du juste leur frère, que l'on ne cesse d'outrager !

En revanche, à la suite de notre frère Prieur, toutes les prières de la Phalange de l'Immaculée accompagnent et engagent monsieur François Fillon à tenir bon, lui et sa famille, pour l'unique et fondamentale raison que la France qu'ils servent est toujours « *la tribu de Juda de la Nouvelle Alliance* ». Avant d'être une parole du pape saint Pie X, c'est une vérité ancrée sur une Alliance et des Promesses qui sont de Dieu, scellées par la geste unique dans toute l'histoire de l'Église et des nations chrétiennes, de sainte Jeanne d'Arc (sœur Hélène de Jésus : *SAINTE JEANNE D'ARC, VIERGE ET MARTYRE*, 350 pages). La France est certes tombée bien bas, mais son « *pays réel* » souffre et se prépare à suivre celui qui le fera remonter, degré par degré, des enfers où il gît, aliéné de mille manières, en Chrétienté.

Frère Bruno nous démontrera dans ses *ACTUALITÉS* que monsieur François Fillon a les capacités pour entreprendre cette « *résurrection d'entre les morts* ».

VŒUX PERPÉTUELS

Le dimanche 19 février, nos sœurs Béatrice du Christ-Roi et Marie-Élisabeth de la Gloire de Dieu prononcèrent leurs vœux perpétuels : joie au Ciel du ciel dans la compagnie des “saints de chez nous” autour de notre bienheureux Père et de frère Hugues du Christ-Roi ; joie sur la terre dans notre chapelle de la maison Saint-Joseph, où nos quarante-huit sœurs de France plus quelques bons et indispensables frères, formaient une cour de choix à Jésus-Hostie. Une profusion de lumineux mimosas, directement importés de Fons, ornaient l’autel et indiquaient à tous, quel Roi ces “rayons de soleil” honoraient. Le ciel de Champagne avait compris qu’il “devait faire un geste”, hors saison, et se mettre à l’unisson de la fête ; il arborait donc un beau bleu et un lointain petit soleil, bien agréables.

Le mystère des épousailles avec « *Jésus seul* » fut mimé et s’accomplit lors de la cérémonie liturgique des vœux. L’ensevelissement sous le drap mortuaire, le don de l’alliance, de la couronne de roses et du crucifix, sont autant de symboles qui parlent au cœur, non pas d’un amour romantique, mais d’un amour vrai engagé au plus chaud des luttes du Christ et de sa nouvelle épouse, pour l’Église ; autant dire d’un amour à l’image et ressemblance de celui vécu par la Vierge Marie, hier au Calvaire, comme aujourd’hui encore à Fatima. C’est ce dont la remarquable prédication de frère Bruno devait nous entretenir tout au long de la journée. Elle consista en un commentaire de la vision de Tuy (1929), vue et retransmise par sœur Lucie, explicitée par notre bienheureux Père, théologien de la gloire de l’Immaculée (cf. *PRÉPARER VATICAN III*, p. 29) et de la Croix de Jésus.

Puisque c’est dans la lumière de cette vision trinitaire que sœur Lucie ne cessa de réclamer la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, frère Bruno engagea nos sœurs à prolonger cette mission par leur prière suppliante, et d’être, comme sœur “Marie-Lucie”, “lumière” de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. La voyante de Fatima a vu la gloire de Dieu briller sur la Sainte Face du Christ qui trônait sur la Croix, et elle a reçu la grâce infuse de vivre dans cette ardeur de charité. Frère Bruno nous montrera que notre bienheureux Père, en dénouant le paradoxe qui oppose la Gloire à la Croix, dispose la multitude des petites âmes à imiter cette très grande sainte.

Voici ce secret, qui arrive bien à propos en ce temps de Carême : « *la Croix n’est pas seulement le passage douloureux, humiliant mais nécessaire vers la Gloire qui serait autre chose. Elle est cette Gloire même, elle renferme cette beauté, elle est cet Amour que l’on embrasse ; en elle tout nous est déjà donné. Elle est la Révélation ultime, la beauté de Dieu inoubliable, le secret*

de l’amour insurpassable, éternel. » (frère Georges de Jésus-Marie en l’année de ses vœux perpétuels, in CRC n° 127, mars 1978, p. 12)

CARÊME À SAINT-PARRES

Poussés par l’Esprit-Saint nos nombreux amis se rendirent les 4 et 5 mars, non pas au désert pour y être tentés par le démon, mais dans l’oasis de la maison Saint-Joseph, pour apprendre à le combattre et à le vaincre. Autrement dit, pour être instruits par notre Père des sentiments et volontés du Cœur de Jésus, par frère Bruno de ceux du Cœur Immaculé de Marie : grâce des trois conférences de la retraite sur “*L’ÉVANGILE ÉCLAIRÉ PAR LES PSAUMES*”, grâce des *HOMÉLIES*, et de la conférence d’*ACTUALITÉS*, grâce aussi de notre communion fraternelle, des offices liturgiques et des Exercices de la dévotion réparatrice au Cœur Immaculé de Marie. Au cœur des soucis et des conversations, la France, François Fillon, et leurs ennemis communs.

TROIS CONFÉRENCES DE RETRAITE.

Samedi après-midi. *Dimitte nobis debita nostra* (10). Jésus, « *Le fils de l’homme* », quelle savoureuse exégèse de cette mystérieuse expression ! Jésus a répondu à la haine homicide de ses adversaires en pardonnant. Il lui en a coûté beaucoup, car les émotions et les désarrois intimes de sa délicate nature humaine furent si proches des nôtres ; dans les temps calmes (Ps 41, 42, 60) comme dans « la pleine bagarre » des controverses avec les pharisiens (Ps 17, 26-27, 35).

Et ne nos inducas in tentationem (11). Si les psaumes décrivent par avance les souffrances de Jésus, on voit bien que le psalmiste persécuté ne comprend pas pourquoi Dieu laisse ses ennemis le mettre à mort. En revanche le Christ, lui, va vers son Calvaire en acceptant tout de Dieu, son Père, et en pardonnant d’avance aux hommes, car il offre ainsi le sacrifice d’expiation qui va les sauver. Le lendemain matin, à l’oraison, suite de la conférence et révélation du mystère de la Rédemption par un admirable commentaire d’*ISAÏE 53* qui le prophétisait.

Dimanche matin. *Sed libera nos a malo* (12). Après la Résurrection, il y a désormais deux groupes d’hommes : ceux qui suivront Jésus et profiteront de la Rédemption, ceux qui refuseront de croire et se damneront. Le châtiment de Dieu tombant sur le peuple juif infidèle ne fait qu’annoncer celui qui tombera sur les peuples chrétiens apostats. Actualité tragique de l’Évangile (cf. Lc 18, 8).

LA PEINE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE.

Frère Bruno nous la fit ressentir lors de son homélie de la messe du premier samedi du mois, en nous lisant sa *TROISIÈME SUPPLIQUE AU PAPE*

FRANÇOIS. Elle est si biblique, si persuasive qu'elle devrait mouvoir le cœur du Saint-Père, l'engager enfin « à faire cas » du message de Notre-Dame de Fatima. En attendant, par sa prédication des paroles de la Vierge Marie ou de sœur Lucie, sa messagère, frère Bruno ne cessa de disposer nos cœurs à davantage « faire cas », nous aussi, du message de Notre-Dame. C'est ainsi qu'il nous proposa comme résolution de Carême, cette demande de la Vierge Marie, véritable volonté de bon plaisir sans autre raison que le bon plaisir de notre très chéri Père Céleste : « *Récitez le chapelet tous les jours* ». Et si vous le pouvez, récitez en un supplémentaire, comme nous en communauté.

« LIBERTÉ RELIGIEUSE » ET LIBERTÉ CHRÉTIENNE

Dans ses voyages, le Pape accomplit en toute vérité la vision du troisième secret : il traverse une grande ville à moitié en ruine, à savoir son Église sainte dévastée par le concile Vatican II. Il est « *vacillant* », à la différence de ses prédécesseurs Paul VI et Jean-Paul II qui, eux, sont « *tombés* » dans l'hérésie, le schisme et le scandale. Le pape François, lui, a la foi catholique. Mais il est « *vacillant* », en raison de l'enseignement du concile Vatican II et de son « antidogme » touchant « la liberté religieuse » qui l'entraîne hors de l'Église, pour célébrer la révolte de Luther, visiter la synagogue et la mosquée.

La nouveauté conciliaire ne porte pas sur la liberté *intime* des consciences : il n'a jamais été question de contraindre quelqu'un à croire. Vatican II a proclamé le droit de la conscience erronée de répandre dans la société n'importe quelle religion : voilà la nouveauté.

La doctrine catholique enseignée par le magistère ordinaire de l'Église, avant le concile Vatican II, affirmait que le pouvoir civil a le devoir de proscrire la pratique extérieure des fausses religions, sauf à les tolérer pour le bien de la paix sociale et à dessein de convertir leurs adeptes à la seule vraie.

Depuis saint Justin jusqu'au cardinal Wyszynski, l'Église a toujours revendiqué *la liberté chrétienne*, non pas au nom des droits de l'homme, mais au nom de l'autorité divine et des droits historiques de la religion chrétienne, sachant que l'homme a été créé pour aimer et servir Dieu, et ainsi faire son salut.

Chose impossible sans la *grâce* de Dieu qui procure à l'âme fidèle la liberté intérieure d'aimer et servir Dieu, et la *loi* chrétienne qui l'y aide extérieurement par obligations et sanctions. Notre civilisation chrétienne a toujours exercé cette nécessaire et bien-faisante coaction en raison de ce commandement de Dieu opposé par Jésus au tentateur : « *C'est devant le Seigneur, ton Dieu, que tu te prosternerás ; et c'est à lui seul que tu rendras un culte.* » (Lc 4, 8)

L'ultime directive laissée par le Christ à ses Apôtres avant de remonter auprès de son Père condamne le concile Vatican II par avance : « *Allez prêcher toutes les nations, celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné.* » (Mc 16, 15-16)

« *Condamné* » à quoi ? Au feu éternel ! Que les voyants de Fatima ont vu, de leurs yeux vu, le 13 juillet 1917.

LES ACTUALITÉS

« *LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE SERA LE RÈGNE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE* ». Le titre est génial, provocant, pénétrant ; c'est un cri de guerre qui répond à celui du démon au dernier temps du monde : « *L'Internationale sera le genre humain* ». Internationale communiste, capitaliste, terroriste, humaniste, peu importe la Bête d'Apocalypse dont se masquera « *l'Adversaire* », l'Église catholique, « *la seule internationale qui tienne* », comme le reconnaissait Maurras, en sera victorieuse et lui écrasera la tête : promesse biblique (Gn 3, 15 ; Ap 12), inconditionnelle, renouvelée par Notre-Dame de Fatima : « *À la fin mon Cœur Immaculé triomphera, le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira...* ». Quant au genre humain, Dieu l'a vu et conçu dès le commencement dans le Cœur Immaculé de Marie ; c'est en Elle et par Elle qu'Il continue de lui faire miséricorde.

Mais alors que vient faire la Contre-Réforme catholique ici ? Renverser un obstacle, dissiper un aveuglement, libérer l'Église « catholique et hiérarchique ». Frère Bruno ne cesse d'y travailler, et alors que nous sommes au paroxysme de la « *désorientation diabolique* », il commence sa conférence en nous faisant comprendre que la tête, le principe du mal, qui doit être écrasé, c'est Luther ; car c'est lui et sa funeste prétendue Réforme qui pourrissent le monde depuis 1517, infestent et stérilisent le sein même de l'Église « catholique et hiérarchique » depuis Vatican II, et qui s'opposent du même mouvement au message de Notre-Dame de Fatima.

C'est pourquoi nous ne célébrerons pas l'anniversaire de « *la Réformation* », n'en déplaise à Mgr Stenger et à tous ceux qui lui ressemblent, mais celui des « apparitions de Fatima » (1917), et celui de la « Contre-Réforme catholique au vingtième siècle » (1967). Une longue citation de notre bienheureux Père, nous fit réaliser à quel point cet incomparable disciple de saint Pie X fut mis à part pour défendre l'Église, combien aussi frère Bruno prolonge son œuvre, et l'honneur, la joie sans cesse jaillissante de notre vocation CRC :

« Aux prétendus Réformateurs du seizième siècle, protestants chassés de l'Église pour schisme et héré-

sie, et réduits ainsi à l'attaquer du dehors, aux modernistes qui complotaient secrètement de changer la foi et les institutions de l'Église en agissant de l'intérieur, mais à l'encontre d'une hiérarchie qui les réprouvait – de l'encyclique *PASCENDI* (1907) et la *LETTRÉ SUR LE SILLON* (1910) à l'encyclique *HUMANI GENERIS* (1950) –, font suite, depuis le 11 octobre 1962, ces Réformateurs mandatés, Pères conciliaires ou experts, dont l'œuvre de réinterprétation des dogmes, de refonte de la morale, de modernisation des rites et de la discipline, est considérée dans son principe et sous sa forme la plus générale de "rénovation", par la hiérarchie elle-même, comme inspirée et conduite par "l'Esprit".

« L'Église romaine, hier encore "une, sainte, catholique et apostolique", est aujourd'hui "en état de réforme permanente". Elle change, à une allure accélérée. Elle change de visage et d'âme, sous votre pontificat. Elle méritera bientôt le titre envié, mais peu enviable, d'Église réformée. » (CRC n° 1, octobre 1967, p. 3)

LA CRC ET FATIMA :

UNE MÊME DÉFENSE DE L'ÉGLISE.

« Cette Lettre d'accusation adressée au pape Paul VI, poursuit frère Bruno, qui remplit les deux premiers numéros de la Contre-Réforme catholique, d'octobre et novembre 1967, ouvrait le procès intenté par l'abbé de Nantes aux ACTES de ce Concile, procès instruit à Rome en 1968 et qui ne fut jamais conclu par la moindre sentence. Et donc l'abbé de Nantes n'a pu que persévérer dans sa critique motivée, et développer son accusation en trois livres successivement adressés à Paul VI en 1973, la dixième année de son pontificat, à Jean-Paul II en 1983, et contre l'auteur du CEC, "Catéchisme de l'Église catholique"... conciliaire ! en 1993.

« Aujourd'hui, cinquante ans après la fondation de la Contre-Réforme catholique, il nous appartient de persévérer dans la dénonciation de la cause majeure de la « ruine » de l'Église que Notre-Dame de Fatima avait annoncée à trois innocents enfants du Portugal, le 13 juillet 1917, en leur montrant dans une vision prophétique « une ville à moitié en ruine » traversée par « un Évêque vêtu de Blanc » marchant d'un pas « vacillant ».

Fatima et la CRC mènent donc un combat, une même défense, vraie et charitable, de l'Église et de son chef, le Souverain Pontife. Mais tant que François « suit le Concile », comme il dit, et tourne le dos aux demandes de Notre-Dame de Fatima, il s'interdit de mettre un terme à la perte de la foi dans l'Église.

« Le Fils de l'homme quand il reviendra, trouvera-t-il encore la foi sur la terre ? » (Lc 18,8) Outre les visions du troisième secret, celles de la bienheureuse Jacinthe

se réalisent maintenant. Le pape François subit des avanies non plus seulement du fait des anticléricaux, mais aussi de la part de catholiques exaspérés, anonymes, dont on peut suspecter par ailleurs la pureté d'intention et soupçonner les origines...

« À Rome, le 4 février, les Romains ont pu découvrir, sur les murs de la Ville sainte, des dizaines d'affiches résolument hostiles au Pape, montrant un François au visage fermé avec cette légende : "Tu as placé sous tutelle des congrégations, évincé des prêtres, décapité l'Ordre de Malte et les franciscains de l'Immaculée, ignoré les cardinaux... Mais où est ta miséricorde ?" »

« *Pauvre Saint-Père* », soupirait Jacinthe. Notre-Dame de Fatima lui a donné tout pouvoir, la paix du monde dépend de lui seul, de son obéissance à deux petites demandes qu'il tarde à accomplir. Or, le 16 février lors de son homélie à la maison Sainte-Marthe, le pauvre en pleurait : « *Aujourd'hui le monde est en guerre.* » Qui lui dira que du seul souffle de sa bouche, il peut lui donner la paix ?

LA GUERRE ET LA PAIX.

La guerre progresse sur les différents théâtres d'opérations, mais mystérieusement et miséricordieusement la paix aussi, au niveau des principes, ce qui n'est pas rien. La Russie a pris parmi les nations la tête d'un mouvement que frère Bruno suit attentivement, car il marche à contre-courant de la mondialisation maçonnique et remet à l'honneur le réalisme humain des intérêts nationaux. Sagesse politique initiée par Vladimir Poutine, suivie par d'autres, et qui renvoie aux calendes grecques les élucubrations de Vatican II (*GAUDIUM ET SPES*).

C'est ainsi que la Russie de Poutine est engagée diplomatiquement au cœur d'une situation explosive, celle qui oppose Israël, « poudrière du Moyen-Orient », et l'Iran, qui a juré la disparition de l'État hébreu. Frère Bruno insiste sur les liens superficiels qui unissent l'Iran et la Russie : « Il n'y a pas de sympathie idéologique, encore moins religieuse, mais seulement des intérêts politiques. Vladimir Poutine a donc tout pour calmer le jeu », en arbitre impartial, et être l'artisan d'une paix vraie.

Vraie ? c'est-à-dire contre-révolutionnaire ; caractère dont on ne peut plus douter puisque le chef du Kremlin reconnaît sans difficulté « *que Lénine a mené à la destruction du pays et que la révolution bolchevique a empêché son bon développement* ». *Poutine a fait aussi supprimer du calendrier l'anniversaire de la Révolution d'octobre.* Signes forts. « *Ainsi, Vladimir Poutine est-il d'accord avec le Cœur Immaculé de Marie contre ce qu'elle appelait "les erreurs de la Russie" dans son grand "secret" du 13 juillet 1917, erreurs aujourd'hui répandues dans le monde par les États-Unis en*

Afghanistan, en Irak, en Syrie, en Libye, en Somalie, au Yémen.»

Frère Bruno passera ensuite brièvement ces pays en revue en nous montrant qu'ils continuent de subir les conséquences désastreuses de l'invasion décidée par l'administration Bush en 2002.

FRANÇOIS FILLON

En quelques paroles, frère Bruno dit tout "du pourquoi et du comment" de la campagne médiatique qui veut abattre François Fillon :

« Tous ligués, y compris nos évêques, contre ce fait mystérieux de tout un peuple de paysans et d'ouvriers qui font instinctivement bloc sur sa personne ; cette adhésion du "pays réel" lui donne une légitimité quasi "sacrale" à l'encontre de la franc-maçonnerie qui domine le "pays légal". »

UN HOMME CALME ET COURAGEUX.

Monsieur Fillon se révèle être un homme, que les calomnies des méchants et des ambitieux galvanisent plutôt qu'elles ne l'abattent : *« Ma décision est claire : je suis candidat et j'irai jusqu'à la victoire. »* (LE FIGARO du 19 février 2017)

Il est déterminé à *« tout affronter : les mensonges, les attaques, le calendrier, les opérations ciblées pour perturber mes déplacements... Je remarque au passage que la CGT met beaucoup d'énergie à empêcher la tenue de mes meetings, mais n'essaie même pas de perturber les réunions du FN. On voit bien qu'il y a une opération lourde, conduite pour empêcher le candidat de la droite et du centre.*

« Cela ne m'intimide pas et c'est en train de renforcer la volonté des électeurs de la droite et du centre. Ce sont des pratiques détestables qui ne me feront pas reculer (...). Mon devoir est de rassembler tout le monde pour résister à l'opération de déstabilisation lancée contre moi.

– Par qui ?

– Je ne sais pas, mais je regarde à qui ça profite.

– Et ça profite à qui ?

– À une gauche qui est dans une situation inextricable avec un président discrédité, une majorité éclatée, un candidat illusionniste... Le seul obstacle à leur opération de survie, c'est moi. Vous pourrez en tirer les conclusions que vous voulez.

– Une victoire de Marine Le Pen vous paraît-elle possible en mai prochain ?

– En l'absence d'un candidat de la droite et du centre au second tour de l'élection présidentielle, Marine Le Pen serait en situation plus favorable. Et je suis certain qu'aux élections législatives suivantes, aucune majorité parlementaire ne se dégagerait. Nous aurions un pays ingouvernable, qui s'enfoncerait dans le déclin. Le seul candidat qui est aujourd'hui en mesure de rassem-

bler une majorité pour redresser la France, c'est moi. Ce n'est pas monsieur Macron. Pas monsieur Hamon. Pas madame Le Pen.»

« C'est lui, François Fillon, qu'il est de notre devoir de soutenir. Il faut voter pour lui dès le premier tour sous peine de nous faire voler la grâce présidentielle. »

L'ANGOR PATRIÆ.

« Le pays croule sous la dette, et le sort de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne, nous menace sérieusement. Aucun gouvernement ne pourra échapper à une remise en ordre des finances publiques.

« Ce que je veux, c'est qu'on mène une réforme en profondeur de l'action publique. Ça signifie réorganiser les services administratifs, supprimer ceux qui peuvent être mieux assurés autrement que par l'État, ou qui se traduisent par une bureaucratie excessive, permettre des départs volontaires dans certaines administrations, forcer les collectivités locales à réduire leurs effectifs, numériser massivement l'État. »

Bref, il s'agit d'*« une grande modernisation de l'action publique qui doit se traduire par des diminutions d'effectifs et l'augmentation du temps de travail. Sans cela, le pays ne pourra pas s'en sortir. »* (ibid.)

« UN PROGRAMME PARFAITEMENT RÉFLÉCHI ».

Frère Bruno le juge ainsi, il en fera bientôt une démonstration plus approfondie, mais il le recommande d'ores et déjà à notre attention et à nos prières :

« Tous mes discours de campagne sont articulés autour de deux thèmes : la liberté et l'autorité. » Les deux n'en font qu'un.

« Aujourd'hui, c'est la situation dans les banlieues qui fait l'actualité. Les éruptions de violence montrent que le pays est à bout de souffle et que l'État doit reprendre les choses en main. Il y a un enjeu sécuritaire évident, mais il y a aussi la nécessité urgente de libérer l'emploi, refonder l'éducation, resserrer l'immigration, relancer l'intégration. La crise des banlieues, c'est le reflet de la crise française. Tout cela justifie mon projet de rupture. »

Par exemple, *« je prévois de rétablir la mesure que nous avons prise [sous le quinquennat de Sarkozy] et qui a été abrogée par le gouvernement socialiste de suspendre les allocations familiales aux familles de mineurs récidivistes. Elles ont des devoirs vis-à-vis de leurs enfants. »*

Sur le chapitre de LA SÉCURITÉ : *« En tant que président de la République, je soutiendrai les policiers. La paix civile, la cohésion nationale sont fragiles et elles tiennent en partie grâce au travail des forces de sécurité, effectué dans des conditions extrêmement difficiles. Laisser le soupçon s'installer sur les forces de l'ordre, donner*

le sentiment que les plus hautes autorités de l'État les soutiennent du bout des lèvres, c'est extrêmement dangereux (...). Compte tenu de la gravité de la situation, je propose une loi de programmation sur la sécurité intérieure et la justice qui sera votée dès le début du quinquennat. Elle se traduira par un milliard supplémentaire pour les forces de sécurité pour l'intérieur, deux milliards pour la justice avec 16 000 places de prison supplémentaires. »

« Sur le chapitre de LA SANTÉ, le premier programme de Fillon était rigoureusement conforme à une recommandation de l'abbé de Nantes, notre Père : en finir avec le remboursement de nos soins par la Sécu. Celle-ci ne prendrait en charge que les gros soins et les personnes sans ressources. Les "petites maladies" ou "maladies ordinaires" seraient à la charge des mutuelles ou des assurances privées. C'était la sagesse même.

« Ce fut un tollé ! pensez donc : jamais la République, qui a fondé la Sécurité sociale en 1945 dans la foulée de ladite "libération" ne reviendra là-dessus. Cependant, Fillon tient bon sur son ambition de réaliser une économie de 20 milliards d'euros en cinq ans, et propose l'idée géniale de généraliser les consultations préventives... À suivre.

« François Fillon s'exprime sur tous les sujets avec une cordialité que nous avons pu apprécier lors de la "Conférence de presse". Dans la fosse aux lions, il s'est montré d'une maîtrise parfaite. Il a répondu à toutes les questions avec franchise. Il est honnête, ne raconte pas d'histoires, mais voit ce qu'il est possible de faire. Son discours est accessible à tous, n'exprimant que des pensées nobles et justes. »

LA HAINE HOMICIDE DE L'ANTI-FRANCE.

Tout cela est bon pour la France, c'est pourquoi toutes les forces de l'anti-France, les médiatiques et les institutionnelles, se liguent plus que jamais contre François Fillon. Le 16 février un communiqué du parquet national financier (PNF), signé de sa présidente Éliane Houlette, amie de Taubira et de Hollande, exclut le non-lieu que Fillon espérait.

« Ce texte n'a aucune valeur juridique, mais il permet néanmoins d'accréditer l'idée d'une culpabilité du candidat à la présidentielle sans l'affirmer, donc sans s'exposer à une réfutation de ses avocats. C'est comme la "disqualification" de l'abbé de Nantes qui le fait passer, encore aujourd'hui, pour un "excommunié". Il est suggéré que "les nombreux éléments recueillis" accablent celui qui est pourtant encore

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS

DVD : achat 7.50€.
AUDIO – CASSETTES : location (uniquement) 1.50€.
CD : achat 5€.

Ajouter le prix du port. La durée de la location est de deux mois.

◆ CONFÉRENCES MENSUELLES À LA MAISON SAINT-JOSEPH.

FÉVRIER 2017

- ACT. SŒUR LUCIE, MESSAGÈRE DE NOTRE-DAME, FILLE CHÉRIE DE L'ÉGLISE.
1 DVD – 1 cassette – 1 CD.
- MC 6. SYRIE, LES LEÇONS D'UNE HISTOIRE SÉCULAIRE.
1 DVD – 1 cassette – 1 CD.
- L 158. GEORGES DE NANTES, DOCTEUR MYSTIQUE DE LA FOI CATHOLIQUE. 7. LA VICTOIRE DE LA CROIX.
1 DVD – 1 cassette – 1 CD.

◆ CAMP-RETRAITE DE LA COMMUNION PHALANGISTE 2016.

FÉVRIER 2017

- PC 79. MILLE ANS DE CHRÉTIENTÉ.
7. LA LUTTE DE SAINT IRÉNÉE CONTRE LA GNOSE.
8. SAINT CYRILLE, UN GRAND THÉOLOGIEN.
9. L'EMPIRE CHRÉTIEN UNIVERSEL.
2 cassettes – 2 CD.
- PC 79 BIS. LA CHRÉTIENTÉ EN MARCHÉ.
2. AUX ORIGINES DE LA CHRÉTIENTÉ GALLO-ROMAINE.
1 DVD – 1 cassette – 1 CD.

préssumé innocent. Et ce n'est pas fini, car les "investigations se poursuivent" ! C'est une ignominie, en violation du code de procédure pénale ! Trop, c'est trop : l'excès de l'acharnement des détracteurs a provoqué un resserrement des rangs, une réaction de solidarité à l'égard d'un Fillon injustement harcelé. »

Nous en sommes ! mais avec sagesse surnaturelle, comme nous y engageant les dernières paroles de frère Bruno : « Nous devons souhaiter ardemment voir nos chefs redevenir chrétiens. Si le monde, si la France reste gouvernée par des hommes qui sont contre Dieu, elle va à sa perte. OMNIA INSTAURARE IN CHRISTO, *Tout restaurer dans le Christ*. La pierre d'angle, c'est le Christ. Toute société que le Christ n'a pas bâtie périra. Mais avec le secours du Cœur Immaculé de Marie, la France renaîtra catholique ! »

frère Philippe de la Face de Dieu.

Directeur de la publication : Frère Gérard Cousin. Commission paritaire 0318G80889.

Impression : Association La Contre-Réforme Catholique.

F-10260 Saint-Parres-lès-Vaudes. – <http://www.site-crc.com>

ABONNEMENT 30 €, étudiants 18 €, soutien 60 €.

POUR LES PAYS D'EUROPE 36 €, AUTRES PAYS 60 €, par avion 70 €.